



RÉTROSPECTIVE
2021

BULLETIN MUNICIPAL **OGY-MONTOY-FLANVILLE**



ÉDITO DU MAIRE

VIE MUNICIPALE

Conseil municipal
Travaux
Aménagement et urbanisme
Budget 2021

FAMILLE ET SANTÉ

École
Périscolaire
Centre Communal d'Action Sociale
MAM et Micro-crèche

VIVRE LOCAL

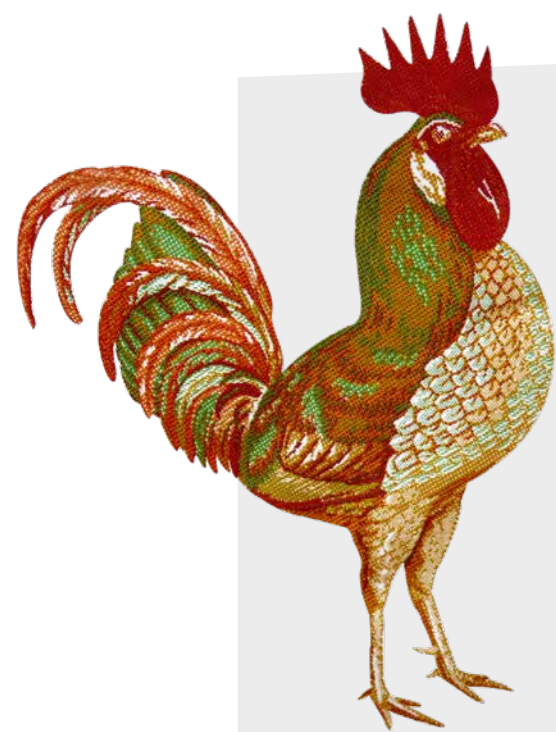
Mets fermiers
Proj'haies
Le Musée Naturel Jean-Marie Pelt

ASSOCIATIONS

Association Musée Naturel Jean-Marie Pelt
Rucher École
Foyer Rural
Comité des Fêtes
Association des Parents d'Élèves
Association Sports Loisirs et Culture

3	FC Montoy-Flanville	24
	Union Nationale des Combattants	25
4	Conseil de Fabrique	25
4	Montoy du Rire et Happy Music Tour	26
7		
8	VIVRE À OGY-MONTOY-FLANVILLE	27
10	Sécurité et prévention	27
	Réglementation	28
	Services municipaux	29
12		
	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	30
	HISTOIRE ET PATRIMOINE	31
19	Montoy-Flanville aux Temps Modernes	31
19	Commémorations nationales	32
19	Pavoisement	33
20	Jeu « Coqs en Stock »	34
21	Numéros utiles	35
21	Calendrier 2022	36

Directeur de publication : Eric Gulino
Équipe de rédaction : François Dietrich, Andrée François, Gilles Voituret
Conception graphique : Mylène Goepfner-Starck
Impression : Imprimerie GUEBLEZ Metz
ISSN : 2802-2815
Dépôt légal : Février 2022



« COQS EN STOCK »

Page
34

Le coq, volatile dominateur du peuple de nos basses-cours, est aujourd'hui symbole national de la France, par ses origines gauloises. La tradition en a fait un emblème dans de nombreux domaines, la religion chrétienne ou le sport entre autres.

Il fait partie de notre univers quotidien et il n'est donc pas étonnant de le rencontrer, ici ou là, en flânant à travers les rues de la commune.

L'œil du photographe a saisi quelques spécimens de ces gallinacés au plumage chamarré, posant fièrement sur ou à proximité d'édifices publics ou privés.

Dans le but de toujours mieux connaître leur village, les amateurs de jeux sont invités à les repérer et à noter leurs adresses sur le bulletin réponse figurant sous la galerie de portraits, page 34. Les meilleurs observateurs seront récompensés.

Il est important de préciser que toutes les photos ont été prises depuis la voie publique, dans un strict respect de la propriété privée.

Mesdames et Messieurs

Nous avons le plaisir de vous adresser le 2^e bulletin municipal qui reprend, entre autres, l'ensemble de l'action de votre Conseil Municipal en 2021.

Pour 2022, je souhaite que notre commune continue d'être aux côtés de nos concitoyens et en proche collaboration avec nos associations. Je vous réunirai pour écouter les avis de chacun afin de mieux faire vivre ensemble cette commune nouvelle de Ogy-Montoy-Flanville créée en 2017. Sur le plan des finances, fort de son succès, le budget participatif sera de nouveau proposé aux habitants. Concernant la sécurité, la vidéoprotection sur Ogy sera opérationnelle.

Nous poursuivrons l'urbanisation des lotissements communaux du Mai Joly et du Pâtural et nous engagerons le lotissement de la Couronne de Puche. Concernant l'aménagement, nous lancerons la 1^{re} tranche des travaux d'enfouissement des réseaux à Ogy.

Nous ouvrirons le 1^{er} mai la nouvelle saison du Musée Naturel Jean-Marie Pelt.

La politique de la famille, orchestrée par le Centre Communal d'Action Sociale, continuera à offrir des services permettant à chaque parent de compter sur un service de garde. Notre groupe scolaire se verra doté d'outils numériques et nous poursuivrons nos aides pour les projets en faveur des enfants. Nous espérons vivement pouvoir organiser de nouveau cette année la traditionnelle sortie festive avec les seniors. L'accueil de professionnels dans une nouvelle maison de santé est un projet engagé par les élus. La commune, au travers de sa politique de solidarité, sera toujours aux côtés de celles et ceux qui vivent des moments difficiles. Nous allons par ailleurs poursuivre notre accompagnement des personnes en recherche d'emploi.

Concernant la vie associative, nous continuerons d'apporter des aides techniques et financières pour l'organisation des fêtes du village, des spectacles et des cérémonies patriotiques.

Nous continuerons de vous informer grâce aux bulletins périodiques numériques, au bulletin annuel, au site Internet et à Panneau Pocket.

Bonne lecture.



Eric GULINO

Maire de Ogy-Montoy-Flanville
Vice-président de la CCHCPP
Aménagement et Développement économique



Le bilan provisoire

DES ENGAGEMENTS PRIS

19 ENGAGEMENTS RÉALISÉS

- Engagement 15 Soutenir les agriculteurs pour renforcer l'offre de produits en circuits courts.
- Engagement 16 Développer des activités de maraîchage et d'arboriculture.
- Engagement 24 Attribuer des subventions à l'école.
- Engagement 25 Proposer aux enfants du périscolaire une alimentation durable, bio et de saison.
- Engagement 26 Organiser 5 semaines par an des centres aérés.
- Engagement 29 Réunir les entreprises locales et les jeunes adultes en recherche d'emploi.
- Engagement 30 Faciliter la création d'entreprises et l'installation de professionnels.
- Engagement 31 Garder la Mairie de Ogy ouverte.
- Engagement 32 Poursuivre l'œuvre du Centre Communal d'Action Sociale.
- Engagement 33 Assurer un service de garde d'enfants pour chaque famille.
- Engagement 34 Structurer les équipes municipales pour assurer du service aux habitants.
- Engagement 36 Développer les commerces et les services de proximité.
- Engagement 37 Poursuivre les activités seniors.
- Engagement 40 Accompagner les associations sur le plan matériel.
- Engagement 42 Adopter des pratiques environnementales lors des manifestations.
- Engagement 44 Faire du Montoy du Rire une référence parmi les festivals d'humour.
- Engagement 45 Développer le site internet et Panneau Pocket.
- Engagement 46 Développer la communication sur les réseaux sociaux.
- Engagement 49 Présenter les budgets par opérations détaillées et budget participatif.

19 ENGAGEMENTS EN COURS

- Engagement 1 Terminer les lotissements communaux.
- Engagement 3 Entretien et rénover les routes, acquérir de nouveaux matériels spécifiques.
- Engagement 7 Remplacer tous les anciens lampadaires par des luminaires LED.
- Engagement 8 Réaliser un diagnostic thermique du territoire.
- Engagement 10 Ruisseau de Vallières : réaliser les travaux préconisés.
- Engagement 11 Ruisseau Dame Jeannette : réaliser les travaux préconisés.
- Engagement 13 Poursuivre la plantation d'arbres et les campagnes de fleurissement.
- Engagement 18 Équiper les secteurs 30 km/h d'un radar pédagogique.
- Engagement 19 Apporter des solutions efficaces pour les carrefours.
- Engagement 20 Équiper Ogy avec 3 caméras et renforcer Montoy-Flanville avec une caméra.
- Engagement 21 Animer le dispositif de participation citoyenne.
- Engagement 22 Lutter contre les incivilités.
- Engagement 23 Développer des accueils collectifs et individuels pour les jeunes enfants.
- Engagement 27 Écrire collectivement un projet avec les jeunes de 11 à 14 ans.
- Engagement 28 Initier les enfants au développement durable avec le Musée Naturel Jean-Marie Pelt.
- Engagement 35 Développer l'offre de soin.
- Engagement 41 Soutenir le Comité des Fêtes et l'organisation des fêtes.
- Engagement 48 Limiter la hausse de la fiscalité au taux de l'inflation.

8 ENGAGEMENTS À RÉALISER

- Engagement 2 Réviser notre Plan Local d'Urbanisme.
- Engagement 4 Implanter des espaces publics.
- Engagement 5 Réaliser l'effacement des réseaux aériens à Ogy.
- Engagement 6 Entretien des sentiers, favoriser les mobilités douces.
- Engagement 12 Sur Ogy : créer des fascines et un fossé en périphérie des habitations.
- Engagement 14 Poursuivre la réalisation du merlon.
- Engagement 38 Réaliser un projet de maison seniors.
- Engagement 39 Créer un service citoyen d'aides aux seniors pour des petits travaux.
- Engagement 43 Créer une halle couverte pour accueillir les événements.

4 ENGAGEMENTS NON RÉALISABLES

- Engagement 9 Valoriser les biodéchets et le compostage.
→ Le conseil municipal n'a pas souhaité l'installation d'une unité de méthanisation sur son territoire.
- Engagement 17 Soutenir l'installation du laboratoire d'analyse des produits apicoles.
→ Le projet n'a pas été retenu en raison de l'absence d'investisseurs privés.
- Engagement 47 Mettre en place des panneaux d'information.
→ Le choix s'est porté sur le dispositif d'informations Panneau Pocket.
- Engagement 50 Participer à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
→ La Communauté de Communes n'a pas pris la compétence.

suite p.6 >>

Conseil municipal

LES ÉLUS

Suite à la démission de Pierre Jolly de ses fonctions électives, le conseil municipal a décidé de ne pas le remplacer sur le poste d'adjoint, mais de créer un poste de conseiller délégué. Laurent Erbstosser est nommé conseiller délégué pour la gestion des programmes d'aménagement sur Montoy-Flanville et la gestion des bâtiments communaux. Cette responsabilité est assurée par Anne-Marie Marx sur Ogy.

Le nouveau tableau des adjoints se présente dans l'ordre suivant :

- 1^{er} adjointe au maire Anne-Marie Marx
- 2^e adjointe au maire Aline Becker
- 3^e adjoint au maire Alain Bastien
- 4^e adjointe au maire Marina Gautier
- 5^e adjoint au maire Gilles Voituret

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS EN 2021

ADMINISTRATION – GESTION DU PERSONNEL

Création d'un poste d'apprenti en CAP espaces verts à temps complet, du 01/08/2021 au 31/07/2023. (06/07)

Création d'un poste d'animateur périscolaire et ALSH dans le cadre du dispositif parcours emploi – compétences (contrat unique d'insertion), d'une durée hebdomadaire de 25 heures annualisées. (21/09)

Attribution de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS) aux agents de catégorie A, B et C, et aux agents contractuels. (26/01)

Décision d'instituer, à compter du 1^{er} janvier 2022, l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) pour les agents titulaires. (14/12)

FINANCES

Approbation des comptes administratifs et de gestion 2020 pour la commune et les lotissements. (06/04)

Décision de créer un budget participatif, d'un montant de 10 000 €, pour permettre aux habitants de proposer, puis de choisir des projets d'intérêt général pour la commune. (06/04)

Vote des budgets primitifs 2021 pour la commune et les lotissements. (06/04)

Admission en non-valeur de titres de recettes non recouvrées, pour un montant de 100 €. (06/04)

Participation aux frais de fonctionnement de l'école communale pour l'année scolaire 2019/2020, concernant les élèves ne résidant pas dans la commune. Le montant sera de 1 138,83 € par enfant pour l'école maternelle et de 207,60 € par enfant pour l'école primaire. (06/04)

Adhésion au dispositif PAYFIP avec la DGFIP pour permettre le paiement dématérialisé des factures communales. (06/04)

Maintien en 2021 des taux d'imposition des 2 taxes directes locales, à savoir 28,17% pour le foncier bâti et 53,86% pour le foncier non bâti. (06/04)

Attribution d'une carte cadeau de 200 € aux agents de la commune. (06/07)

Attribution de subventions aux associations : Une rose, un espoir (100 €), Mémorial Lorrain (100 €), Souvenir Français (100 €), Union Nationale des Combattants (200 €), Comité des Fêtes (15 000 €). (06/07)

Attribution d'une subvention de 3 000 € au groupe scolaire pour le projet outil et financement pédagogique. (21/09)

Renouvellement de 2 prêts relais auprès de la Caisse d'Épargne de Lorraine Champagne Ardenne et du Crédit Agricole de Lorraine, à hauteur de 433 000 € chacun, au taux fixe de 0,40 %, sur 2 ans. Ils seront destinés à financer l'achèvement des travaux sur les lotissements du Pâtural et du Mai Joly. (21/09)

Demande de subvention DETR/DSIL 2021, dans l'objectif d'acquérir un ensemble immobilier pour renforcer les services communaux dans le domaine de la santé, de l'enfance et des seniors, et de dynamiser l'activité économique. (16/11)

Attribution d'une subvention de fonctionnement de 80 000 € au CCAS. (16/11)

AMÉNAGEMENTS

Accord pour la rénovation énergétique des logements et de la Maison Médicale situés rue du Château. Sollicitation d'une subvention au travers du dispositif DETR-DSIL. (26/01)

Réalisation des études énergétiques des bâtiments communaux et demande de subvention dans le cadre du dispositif Climaxion. (21/09)

Acceptation d'avenants au marché « Jean Lefebvre » pour le lotissement Le Pâtural 1 (13 170,05 € pour la réfection de la voirie, 175 897,51 € pour le remplacement du bassin de rétention). (06/07)

Décision de créer un parking sur la place de l'église de Saint-Agnan. Les travaux seront confiés à l'entreprise MAYER TRAVAUX PUBLICS, pour un montant de 39 725 € HT. (14/12)

Conseil municipal

URBANISME

Attribution et fixation du prix (15 000 € HT l'are) pour les lots n° 2 et 8 du lotissement Le Pâtural 1. (06/07)

Acquisition de terrains (119 920 € HT) sur le ban de Ogy. (06/07)

Attribution d'un numéro d'adresse postale pour les 16 lots du lotissement Le Pâtural 1. (21/09)

Attribution et fixation du prix (15 000 € HT l'are) pour le lot n° 11 du lotissement Le Pâtural 1. (21/09)

Accord pour la rétrocession des réseaux et voiries du lotissement « Le clos des Métayers » à Ogy dans le domaine public communal.

Décision d'intégrer une voirie supplémentaire de 240 mètres (rue des Métayers à Ogy) dans la longueur de la voirie communale (total de 16,660 km). (14/12)

TRAVAUX

Participation du Conseil de Fabrique au financement des travaux de l'église de Saint-Agnan, à hauteur de 780 €. (06/07)

ÉCOLE

Reconduction de la semaine de 4 jours au groupe scolaire, à compter de la rentrée de septembre 2021, pour une durée de 3 ans. (06/04)

Adoption de la proposition financière de la société LBI SYSTEMS pour l'acquisition d'équipements numériques scolaires (10 490,40 € TTC pour le matériel subventionnable et 24 € TTC pour le matériel non subventionnable). (16/11)

SERVICES AUX HABITANTS

Fixation des tarifs des concessions au cimetière :

- cimetière : 200 € (15 ans), 400 € (30 ans) pour 2 m² et 800 € pour 4 m².

- columbarium : 200 € pour 15 ans et 400 € pour 30 ans. (06/07)

Adoption des nouveaux tarifs de location des salles communales de Ogy et de Montoy-Flanville, à compter du 1^{er} octobre 2021. (21/09)

CONVENTIONS

Mise à disposition d'un bâtiment, situé 1 chemin des Huguenots, à l'association Mets fermiers. (06/04)

Convention avec Guillaume Grandjean, concernant le fauchage des talus et le déneigement des rues de la commune. (06/04)

Convention d'accompagnement en maraîchage avec Aurore Génique, pour la culture et la production de fruits et légumes. (06/04)

Convention constitutive d'un groupement de commandes pour le contrôle du parc des poteaux et bouches d'incendie avec Moselle Agence Technique. (06/07)

Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement d'électricité et prestations associées avec Moselle Agence Technique. (06/07)

Convention de financement avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, concernant l'appel à projets pour un socle numérique à l'école élémentaire. (21/09)

Convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le service mission intérim et territoires du Centre de Gestion de la Moselle. (21/09)

Convention de refacturation du personnel communal mis à disposition du CCAS. (21/09)

Convention avec la SANEF pour l'entretien de l'ouvrage de rétablissement du chemin rural Herm. (16/11)

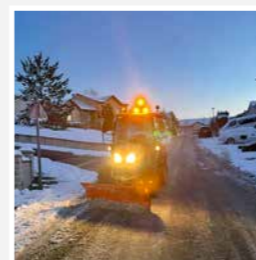
Convention territoriale globale (CTG) avec la CAF de la Moselle pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2025. (16/11)

Convention relative au rattachement d'ouvrages de raccordement d'unité de production et de renforcement du réseau favorisant l'injection de gaz renouvelable avec GRDF. (14/12)



Travaux

EFFECTUÉS EN 2021



✓ Déneigement

Le Service technique a été mobilisé à flux tendu au cours de l'épisode neigeux du 14 au 17 janvier. Le dégagement de la voirie communale a nécessité l'action de 3 tracteurs, 3 agents et un sous-traitant, sur une quarantaine d'heures de travail.



✓ Ramassage des sapins de Noël

À l'issue des fêtes, 7 passages à travers les rues de la commune ont été organisés pour récolter 160 sapins qui ont été passés au broyeur par le Service technique.

Les restes ont été utilisés dans les jardins du Musée Naturel Jean-Marie Pelt.



✓ Élagage

Une opération de taille et d'élagage d'arbres a été réalisée sur le territoire de la commune par la société NATURA pour un coût global de 7 000 €.

✓ Taille des arbres fruitiers

La taille annuelle des arbres fruitiers des vergers communaux s'est chiffrée à 1 800 €.



Rue des Métayers

✓ Miroirs de sécurité

Des miroirs de sécurité ont été installés rue de la Gloriette à Montoy, à l'intersection avec la rue du Faubourg, et dans la rue des Métayers à Ogy, à l'entrée du lotissement éponyme.

Le coût global de l'opération s'élève à 1 200 €.



✓ Lutte contre les chenilles processionnaires

Pour faire face à ce fléau, un traitement des arbres touchés dans la commune a été effectué par la société P2E, pour un coût de 3 600 €. Parallèlement, des nichoirs à mésanges, oiseaux prédateurs des chenilles, ont été installés dans des arbres du parc jouxtant la rue du Château.

AU FIL DES MOIS

- ✓ Entretien des chemins communaux
- ✓ Création, entretien et fleurissement des massifs
- ✓ Entretien des installations sportives et des aires de jeux
- ✓ Entretien du mobilier urbain
- ✓ Entretien et maintenance des bâtiments communaux
- ✓ Pavoisement et décoration des bâtiments communaux.



Aménagement & Urbanisme

AMÉNAGEMENT

Stationnement devant l'École (1)

Installation de potelets le long des trottoirs, rue de la Chappe (6 160 €).

Cuisine du Périscolaire (7 524 €)

Terrain de sport de Flanville (2)

Rénovation du terrain : réfection du mur d'enceinte et dépôt de schiste sur le sol (3 480 €).
Installation d'un nouveau but multisport (10 800 €).

Clocher de l'église de Saint-Agnan (3)

Remplacement des battants (40 kg chacun) des 3 cloches de l'église, par la société BODET CAMPANAIRE. Dans le cadre de cette opération, chiffrée à 7 891 €, les 4 horloges du clocher ont été remises en état.

Entretien de la voirie (4)

Opération annuelle de rebouchage des trous sur la voirie communale, réalisée par l'entreprise COLAS (8 400 €).

Columbarium (5)

Installation d'un second columbarium au cimetière de Saint-Agnan, par la société AQUAVIVA (12 500 €).

Candélabres (6) et (7)

Mise en place de 8 nouveaux candélabres dans la rue du Faubourg et de 3 autres dans l'impasse du Périsoleil. Travaux réalisés par la société SPIE de Metz (13 070 €).

Parking de l'église de Saint-Agnan (8)

L'entreprise MAYER a mené à bien le grand chantier de l'aménagement du parking de la place de l'église de Saint-Agnan, pour un montant de 47 670 €. Une opération complémentaire, à hauteur de 8 422 €, consistera en l'installation de candélabres sur la place.

Plantation d'arbres (9)

Suite au vote des habitants de la commune, une enveloppe de 2 000 € a été allouée à l'opération « une naissance, un arbre ». Le Service technique a procédé à la plantation de 30 arbres fruitiers dans le verger communal situé à côté du Rucher. Des médaillons seront associés à certains d'entre eux, pour célébrer les 17 nouveau-nés recensés en 2021 dans la commune.

Achat de décorations de Noël (4 976 €).

URBANISME

LOTISSEMENTS

• Clos des Métayers (10)

Les constructions s'achèvent, la voirie définitive et les candélabres ont été mis en place.

• Le Pâtural 2 (11)

La viabilisation est achevée pour les 15 parcelles du lotissement. Les premières constructions ne vont pas tarder à sortir de terre.

• Mai Joly (12)

Dès la fin du dernier chantier de construction, la réalisation de la voirie définitive et la pose des lampadaires seront effectuées.



VIDÉOPROTECTION

La mise en place de 4 caméras d'ambiance et de 3 caméras « visualisation plaque d'immatriculation » couplées avec les précédentes est en cours à Ogy.

Le financement global de l'opération s'élève à 44 863 €. Il se fera par le biais de 2 subventions, FIPD pour 9 095 € et Région Grand Est pour 10 434 €, le solde étant à charge de la commune pour 25 334 €.

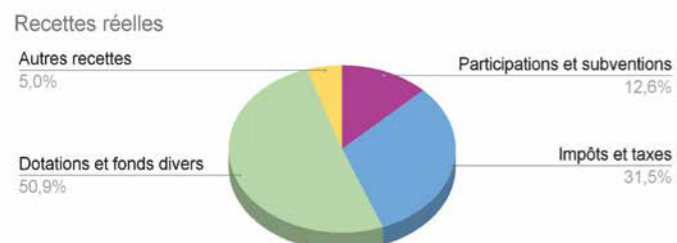
Budget communal 2021

Le budget principal 2021 de la commune s'élève à 3 844 982,20 € dont 1 976 854,23 € consacrés à l'investissement.

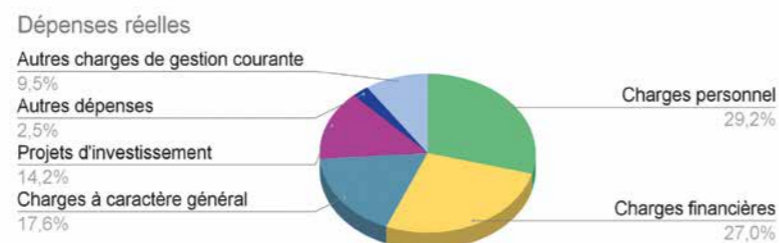
Le budget principal 2021
 Fonctionnement
 1 868 127,97 €
 Investissement
 1 976 854,23 €

 Total
 3 844 982,20 €

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



OÙ VA L'ARGENT ?



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR 2021

Aménagements

Achat terrain : 62k€
 Réfection place de l'église : 47k€

Équipements

Columbarium : 12,5k€
 Musée Naturel : 16k€
 Réfection cloches : 7,9k€
 Décorations de Noël : 6k€

Enfance et petite enfance

Aménagement aire de jeux Flanville : 17k€
 Équipement école-périscolaire : 10k€

Environnement

Luminaires LED éclairage public : 13k€
 Luminaire LED périscolaire : 1,4k€

Sécurité

Sécurisation sortie des écoles : 7k€
 Sécurité routière : 1,2k€

Administration générale

Création site internet : 4,2k€
 Matériel informatique : 2,5k€
 Matériel technique : 3,4k€

La commune a, par ailleurs, voté 3 budgets annexes pour les lotissements : Mai Joly, Pâtural, Couronne de Puche. Ces budgets retracent l'intégralité des dépenses et recettes des opérations d'aménagement.

BUDGET PARTICIPATIF 2021

Les habitants de Ogy-Montoy-Flanville se sont exprimés en nombre sur le premier budget participatif proposé par la Municipalité. Une enveloppe de 10 000 euros était réservée à cet effet.

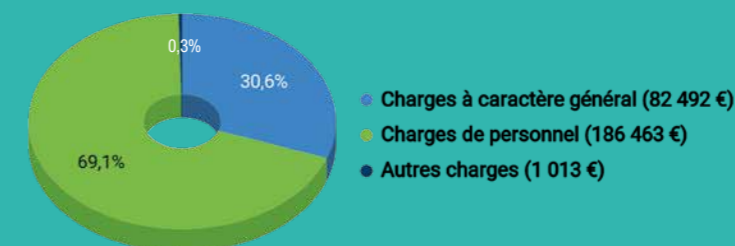
Plus de 50 projets ont été déposés et présentés à la commission de présélection qui en a retenu 17, répondant aux critères de faisabilité préalablement définis. Près de 200 habitants, représentant toutes les tranches d'âge de la population, ont voté pour sélectionner le meilleur projet. Ce sont finalement 3 opérations qui ont été choisies, dans le cadre du budget imparti :

- ✓ **Une naissance, un arbre** (2 000 €)
 Plantation d'un arbre, symbole de vie et de croissance, pour chaque naissance d'un enfant dont les parents sont domiciliés à Ogy-Montoy-Flanville.
- ✓ **Plantation d'arbres** (3 000 €)
 Plantation d'arbres à travers le village, accompagnés de panneaux indiquant leurs noms français et latins.
- ✓ **Parcours de santé** (5 000 €)
 Pose d'équipements en libre accès sur le parcours des Jardins de Jean-Marie Pelt.

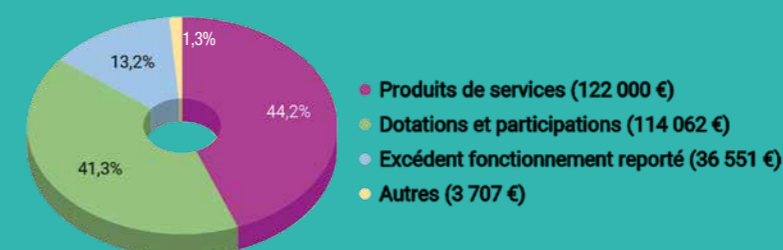
BUDGET CCAS RÉALISÉ EN 2021 (PROVISOIRE)

Le budget reprend essentiellement les dépenses et recettes du périscolaire et des accueils de loisirs. En 2021, il s'équilibre en recettes et en dépenses à 284 101,75 €.

Dépenses de fonctionnement pour un total de 269 968 €



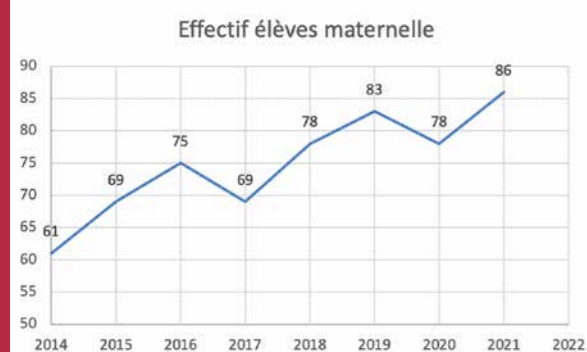
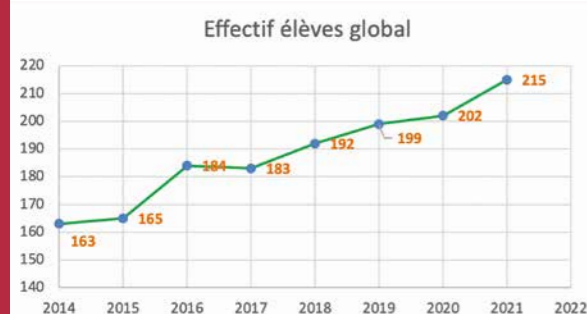
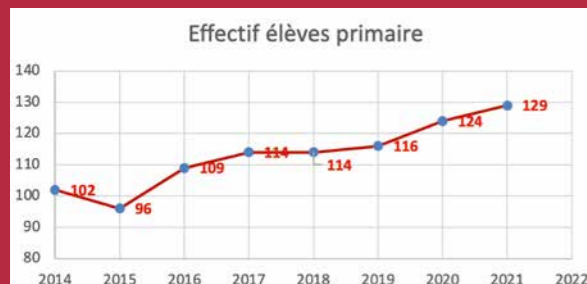
Recettes de fonctionnement pour un total de 276 320 €, dont subvention communale de 80 000 €



École

RENTÉE SCOLAIRE

L'école de Ogy-Montoy-Flanville accueille 215 élèves dont 35 en petite section, pour cette année scolaire 2021-2022. Ces nouveaux écoliers, pour qui c'était le premier jour, sont répartis dans 2 classes de maternelle (petite/moyenne sections) comptant respectivement 28 et 29 enfants. À ce jour, l'école compte 8 classes : 5 en élémentaire (dont un cours double CP/CE1) et 3 en maternelle.



Face à cette augmentation d'effectif, une demande d'ouverture de classe supplémentaire a été formulée. Une rencontre a même eu lieu entre le Directeur académique de la Moselle et Marina Gautier, adjointe au maire. Les parents élus, quant à eux, ont envoyé un courrier pour évoquer la situation. La réponse officielle a laissé entendre qu'il n'était malheureusement pas à l'ordre du jour de donner une suite favorable à cette requête !

La rentrée 2022 permettra enfin l'ouverture de cette neuvième classe, la Municipalité s'étant engagée à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour aménager cette nouvelle division.

Au vu de l'effectif des élèves de maternelle, la Municipalité, en concertation avec l'équipe pédagogique, a décidé de renforcer l'équipe d'Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), composée de Florence Grosjean et Marine Sibille, en mettant à disposition une aide supplémentaire jusqu'en décembre : Mélissa Helvic, en stage « petite enfance » durant 7 semaines, puis une animatrice du périscolaire, Clémentine Lippus. Suite au départ à la retraite de Claude Vivarelli (ATSEM), le contrat de Marine Sibille a été reconduit. Elle continue à assurer le transport scolaire et les interventions en classe. Fabienne Beghin et Faranak Khodaparast assurent l'entretien des bâtiments de l'école.

BUDGET ET PERSPECTIVES

Pour la rentrée 2022, il est prévu la scolarisation de 24 nouveaux enfants en maternelle et le départ de 25 élèves vers la sixième.

Le budget communal affecté à notre école est de 118 000 € :

- 17% pour le fonctionnement et l'entretien des locaux
- 74% pour le personnel mis à disposition
- 9% pour les sorties scolaires, les projets pédagogiques, le cycle piscine et l'achat de livres.

Pour la rentrée 2022, les projets sont centrés sur l'aménagement de la neuvième classe, la rénovation d'une classe en maternelle durant les congés d'été et l'équipement d'un tableau numérique pour la classe de CE1.

LES MÉSANGES ADORENT LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES !

Cela tombe bien car les hommes n'aiment pas trop ces dernières, du fait des allergies qu'elles provoquent, sans compter les dégâts qu'elles occasionnent sur les magnifiques arbres, comme les chênes. Sachant qu'une famille de

mésanges peut ingurgiter environ 500 chenilles à la journée, l'idée a très vite germé de solliciter les écoles pour étudier ce problème et construire des nichoirs. La Ligue pour la Protection des Oiseaux, en association avec la Communauté de Communes du Haut Chemin - Pays de Pange, est donc venue le vendredi 5 février dans la classe de CM2 de Simon Lorin. Après une conférence très intéressante, les élèves se sont transformés en bricoleurs pour monter et décorer les petites habitations. Avec l'appui du Service technique communal, c'est plus d'une vingtaine de nichoirs qui ont été installés dans différents secteurs boisés de la commune.

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Les classes de l'école primaire Laveran se sont lancées à l'assaut des anneaux olympiques dans le cadre de la semaine olympique et paralympique du 1^{er} au 6 février. Le programme fut tellement chargé que cela s'est même transformé en quinzaine du sport. Des randonnées pédestres ont été organisées sur les sentiers de Jean-Marie Pelt, ainsi que des courses longues pour un total de 322 km cumulés. Une exposition a retracé autour de 14 panneaux la pratique sportive responsable car les Jeux de 2024 à Paris se veulent écoresponsables. La danse n'a pas été oubliée, ni les arts plastiques, et pour clôturer cette quinzaine, chaque classe a représenté un anneau olympique et a fait un flash mob géant.



VISITE DE FRANÇOIS HOLLANDE

La journée du 14 juin 2021 restera marquée d'une pierre blanche dans l'histoire de la commune. À l'occasion d'une visite au Foyer Carrefour de Metz, pour un projet inscrit dans le cadre de la fondation « La France s'engage », l'ancien Président de la République, François Hollande, a effectué un passage remarqué dans le village.

Il a en effet rencontré les élèves de CM2 de l'école Alphonse Laveran pour échanger autour de son livre « Leur État expliqué aux jeunes et aux moins jeunes ». Ce fut une leçon d'éducation civique bien particulière dispensée par l'ancien Président, en présence du directeur de l'école, Simon Lorin, du Directeur académique, de l'Inspecteur de

la Circonscription de Metz-Est, du maire de la commune, Eric Gulino, et de nombreux autres élus.

NUMÉRISATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Actuellement, 2 classes sont équipées de tableaux numériques : une classe en maternelle et le CM2.

Pour cette année scolaire, la Mairie a prévu de doter 2 nouvelles classes en matériel numérique, les CE2 et CM1. Ce projet est financé à plus de 60 % par le Département de la Moselle via le Programme Fus@é et le Plan Relance.

UN LABEL POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE

Impliquée depuis de nombreuses années dans le domaine de l'éducation physique et sportive, l'école Laveran a eu l'honneur de recevoir le label Génération 2024, en référence bien entendu aux futurs jeux olympiques et paralympiques de 2024. Ce diplôme décerné par le Recteur de l'Académie récompense l'investissement de toute l'école.

TOUS MOBILISÉS POUR ELA

Les élèves de l'école élémentaire, encouragés par ceux de la maternelle, ont voulu « prêter » leurs jambes aux enfants malades, le vendredi 12 novembre. Ils ont ainsi parcouru en cumulé environ 400 km et, par l'investissement de tous, la somme incroyable de 1 664 euros a été recueillie et versée à l'association qui lutte contre les leucodystrophies. Un grand bravo aux enfants et un merci chaleureux à tous les donateurs. Une belle leçon de générosité et de mobilisation.



SAINT NICOLAS EST PASSÉ !

Comme chaque année, le Saint Patron des écoliers a tenu à rendre une petite visite aux élèves sages du Regroupement pédagogique intercommunal. Après quelques échanges avec les enfants de chaque classe, il leur a offert un beau sachet de friandises. Pour le remercier, ces derniers n'ont pas manqué de lui chanter une belle chanson ou de lui donner de magnifiques dessins.





Périscolaire

LE PERSONNEL

Sous la direction d'Audrey Maguin, l'équipe éducative de l'accueil périscolaire se compose de Sonia Kochanski, Nathalie Varenne, Michèle Manceau, Adrien Meni, Shelly Varenne (jusqu'en juin 2021), Meral Carpino, Florence Grosjean (ATSEM venant en renfort pour la pause méridienne). Depuis la rentrée de septembre, Clémentine Lippus a pris le poste de Shelly Varenne, partie pour de nouvelles aventures professionnelles.

Les services techniques sont sous la responsabilité d'Emmanuelle Jaquinot.

LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

Sur les 215 enfants inscrits au groupe scolaire, 178 fréquentent l'accueil périscolaire, issus de 132 familles.

Les temps forts de la journée sont la pause méridienne et l'accueil du soir après la classe.

163 enfants sont concernés par la pause méridienne, la moyenne journalière accueillie étant de 108 enfants. Les pics sont les journées du mardi et du jeudi, avec des effectifs atteignant les 111 enfants.

123 enfants fréquentent l'accueil du soir. La moyenne journalière accueillie est de 60 enfants. Les soirs les plus fréquentés sont les lundis et les mardis, avec un effectif pouvant atteindre 69 enfants.

38 enfants bénéficient de l'accueil du matin. La moyenne journalière est de 11 enfants, soit une légère baisse (- 6 par rapport à 2020).

Depuis 2017, la municipalité propose une ouverture du périscolaire le mercredi matin, afin de soutenir les parents à la suite de l'application de la semaine de 4 jours.

Ce dispositif est mis en place sous deux conditions :

- ✓ Avoir un nombre minimum de 10 inscriptions chaque mercredi.
- ✓ Un engagement des parents pour une inscription à l'année.

Ces consignes sont liées au fait que deux animateurs doivent être obligatoirement affectés à cette prestation.

À ce jour, 13 enfants sont inscrits.



TEMPS D'ACCUEIL

L'accueil périscolaire de la commune (géré par le Centre Communal d'Action Sociale) fonctionne pendant la période scolaire, sur une partie des petites vacances ainsi que sur la période estivale. L'équipe accueille les enfants :

PÉRIODE SCOLAIRE

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur 3 temps

- les matins de 7 h 20 à 8 h 30
- les pauses méridiennes de 12 h à 14 h
- les soirs de 16 h 30 à 18 h 30.

Les mercredis

- l'accueil se fait de 7 h 30 à 12 h 30.

VACANCES SCOLAIRES

Accueil du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

• Vacances d'hiver

du 07 au 11 février 2022, soit 5 jours.

• Vacances de printemps

du 11 au 14 avril 2022, soit 4 jours.

• Vacances d'été

du 11 au 29 juillet 2022, soit 14 jours.

Adrien Meni, en formation BAFD, assurera la direction des ALSH d'hiver et de printemps.

FONCTIONNEMENT DES TEMPS D'ACCUEIL

• La restauration scolaire

3 services sont organisés, selon la règle « une zone = une classe », dans un strict respect des règles sanitaires.

12 h – 12 h 30 : restauration pour les maternelles, avec 2 classes (petite et moyenne section), soit environ 26 enfants.

12 h 20 – 13 h : restauration pour les classes de CP, CM1 et classe de moyenne et grande section de maternelle, soit environ 42 enfants.

13 h – 13 h 40 : restauration pour les classes de CP/CE1 - CE2 - CM2, soit environ 43 enfants.

• Collation de 16 h 30

2 services sont organisés :

16 h 30 – 16 h 45 : 3 classes de l'école maternelle (28 enfants).

16 h 45 – 17 h : 5 classes de l'école élémentaire (32 enfants).

• Les activités

Le périscolaire propose chaque trimestre de nombreux ateliers permettant la pratique d'activités sportives, manuelles, culturelles...

Les différents ateliers sont animés par du personnel interne au Périsoleil.

L'inscription dans un atelier équivaut à une facturation d'une heure de garde (ou 2 h selon la durée de l'activité).

Le programme d'activités proposé tient compte de la distanciation et des gestes barrières.

Dans l'année, 6 thématiques sont proposées. Elles sont déclinées entre une et cinq activités, organisées en moyenne sur 8 séances par cycle.

Sur l'année 2021, plus d'une soixantaine d'activités ont été proposées et réalisées avec les enfants

Thématique	Élémentaire	Maternelle
Loisirs créatifs	Home déco / Au fil des mois Créativité / Art visuel à la manière de ... / Art récup	Un p'tit bout de fil Crea bout'chou
Sciences et Vie de la Terre	Expériences magiques	
Art d'expression	Ecriture d'une bande dessinée Slam / Impro kid's Kamishibai	
Au cœur du jeu	Malle aux jeux de société	Malle aux jeux de société
Bouge ton corps	Gym / Grands jeux Multi sports	Gym Petits jeux collectifs d'intérieur
Éveil musical		Jeux musicaux Construction d'instruments



LES NOUVEAUTÉS

DEPUIS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

POUR LES ÉLÉMENTAIRES :

• **Art visuel, à la manière de ...** : Découvrir des œuvres artistiques au travers des arts plastiques, telles que celles de Keith Haring, Monica Furlow, Steve Hickok.

• **Art récup** : En utilisant le déchet comme de la matière brute, les enfants détournent l'objet récupéré de sa fonction initiale pour faire émerger une œuvre originale.

• **Les savants fous** : Expériences scientifiques magiques.

• **Impro kid's** : Faire passer un bon moment aux enfants en les faisant travailler sur leur évolution au sein du groupe, les laissant s'affirmer, prendre leur place et respecter celle des autres. Confiance, écoute, créativité, lâcher-prise sont les compétences développées dans cet atelier.

• **Kamishibai** : Mot d'origine japonaise qui signifie littéralement « jeu théâtral en papier ». Technique de contage basée sur des images qui défilent dans un butai.

POUR LES MATERNELLES :

• **Jeux musicaux** : Clémentine fait découvrir aux enfants des chants, des comptines chantées, confectionne avec eux de petits instruments de musique et les initie aux différents rythmes musicaux.



Centre Communal d'Action Sociale

LE CCAS EST GÉRÉ PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION QUI EST COMPOSÉ DU MAIRE DE LA COMMUNE, ERIC GULINO, DE MEMBRES ÉLUS DONT UNE VICE-PRÉSIDENTE (MARINA GAUTIER, ADJOINTE), DE MEMBRES NOMMÉS PAR LE MAIRE PARI MI LES PERSONNES NON MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL. LES MEMBRES DU CCAS SONT RÉPARTIS EN 4 COMMISSIONS :

COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE

Une rencontre avec les adolescents de 12 à 17 ans était programmée en décembre. Mais du fait du contexte sanitaire de cette fin d'année, il a été décidé de la reporter. Une réunion avec l'association FOL 57 a été organisée en juin dernier pour aider le CCAS à définir sa « politique adolescents ».

Aujourd'hui, il est prêt à rencontrer les jeunes de 12 à 17 ans pour construire ensemble un projet commun.

Les 11 membres de la commission

Élus : Nataly Badie, Laurence Bayeur, Aline Becker, Marina Gautier, et Sabrina Hajri, Damien Levé
Nommés : Mélanie Carniel, Déborah Diaz, Evelyne Kochanski, Delphine Leupold, Elise Lomovtzeff

COMMISSION ATTRACTIVITÉ ET EMPLOI

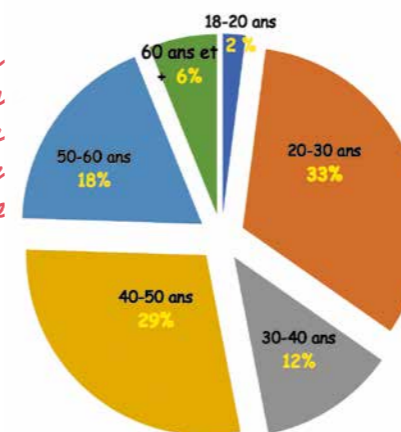
La commission est attentive à l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi via un indicateur établi chaque mois. Ainsi, en décembre 2021, 69 demandeurs d'emploi sont comptabilisés à Ogy-Montoy-Flanville contre 81 en début d'année, soit une diminution de 15%.

Par le biais de la commission, 2 demandeurs d'emploi de Ogy-Montoy-Flanville ont été recrutés en 2021.

À noter que l'on comptabilise 47 % de femmes et 53% d'hommes, contre 43 % de femmes et 57% d'hommes en janvier 2021.

Les rencontres avec les entreprises de la zone de la Planchette se poursuivent, afin d'identifier leurs besoins en recrutement.

Focus sur la répartition de demandeurs d'emploi au 15 décembre 2021.



On peut contacter le CCAS à l'adresse mail suivante :
 emploi.omf@orange.fr
 Toute demande sera traitée en toute confidentialité.

Pour rappel, le CCAS peut apporter son aide pour la rédaction d'un CV ou la préparation d'un entretien de recrutement.

Les 6 membres de la commission

Élus : Laurence Bayeur, Lucien Dim, Laurent Erbstosser, Marina Gautier, Damien Levé
Nommés : Gilles Adam

COMMISSION SANTÉ, PRÉVENTION, SOLIDARITÉ ET HANDICAP

Le CCAS propose désormais des permanences réalisées par le Point Conseil Budget, animé par une conseillère budgétaire de l'Union Départementale des Associations Familiales de la Moselle.

La conseillère propose des informations et un soutien à toute personne, quels que soient sa situation professionnelle, sa situation patrimoniale ou son niveau de ressources, dès que les premiers signes de difficultés financières apparaissent.

Contact auprès de la conseillère au :
 03 87 52 30 67 (ligne directe)
 07 62 68 47 84 (téléphone mobile)

Les conseils sont personnalisés, et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées.

Les 9 membres de la commission

Élus : Nataly Badie, Claudine Hittinger, Valérie Simonin
Nommés : Mélanie Bagnariol, Paul Barreca, Sandra Barreca, Benjamin Hertienne, Jean Maurice, Sarah Ragaigne

COMMISSION SENIORS

L'année 2021 a été encore une fois très perturbée par la crise sanitaire.

Le premier semestre n'a en effet pas permis la reprise des activités du jeudi après-midi, ponctuées par des jeux et le goûter gourmand.

Avec l'éclaircie de l'automne, le lieu de convivialité a pu rouvrir ses portes le jeudi 16 septembre, pour le plus grand bonheur de tous, et ce jusqu'au 16 décembre.

Malheureusement, la nouvelle vague de cette fin d'année a contraint la Mairie à suspendre les rencontres du jeudi jusqu'à nouvel ordre. Ces mêmes mesures sanitaires ont empêché, pour la seconde année consécutive, l'organisation du traditionnel repas des aînés.

La Municipalité a donc reconduit l'opération des cadeaux de Noël pour les 70 ans et plus, ce qui fait un nombre important de colis (185) distribués par la commission seniors et des élus.

Par ailleurs, les élus de la commission, Monique Guillaume pour Montoy-Flanville et Francis Frery pour Ogy, ont rencontré personnellement tous les seniors de plus de 80 ans pour les inciter à faire le rappel de la vaccination, suite à la demande des services de la Préfecture.

Les 7 membres de la commission

Élus : Francis Frery, Monique Guillaume
Nommés : Antoinette Bastien, Marylène Bourguignon, Annick Charron, Elyane Dietrich, Annette Guir



Le doyen, Albert Chirak, et son épouse Charlotte, du Cugnot, et la doyenne, Arletta Herrmann, du Cugnot.

NOS VALEURS, NOS ENGAGEMENTS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Ogy-Montoy-Flanville est l'outil essentiel dans la mise en œuvre de la politique sociale de la commune.

Il développe des actions solidaires auprès des habitants et gère des services et équipements destinés à répondre aux besoins d'accueil, de soutien et d'accompagnement dans les domaines tels que :

- ✓ La petite enfance,
- ✓ Les personnes âgées,
- ✓ Les personnes en situation de handicap.

Pour mener à bien leur mission, les membres du CCAS s'appuient sur des valeurs communes : Écoute, Solidarité, Bienveillance, Respect qui sont au cœur de son fondement.

Concrètement, les membres du CCAS s'engagent à :

- ✓ Accueillir, écouter toute personne qui s'adresse à ses services.
- ✓ Étudier toute demande avec équité, sans jugement et sans discrimination.
- ✓ Accompagner, apporter des solutions adaptées et le soutien aux habitants en collaboration avec l'Assistante Sociale.
- ✓ Respecter les règles de confidentialité : discrétion totale sur les dossiers traités.
- ✓ Être proche des habitants et créer du lien social.



MAM

La Maison d'Assistants Maternelles (MAM) située à Ogy a fêté son 4^e anniversaire à la rentrée de septembre. Elle a en effet été ouverte en septembre 2017. Y ont été accueillis depuis cette inauguration 58 enfants. Les 4 assistantes maternelles accueillent chacune 4 enfants simultanément. Depuis septembre, 20 enfants sont inscrits. Les activités de la saison 2020-2021 ont été largement freinées, voire annulées suite aux conditions sanitaires. Elles ont repris en fonction de l'évolution sanitaire et dans le respect des règles. À ce titre, la fête de fin d'année en juillet 2021 a été un franc succès pour les enfants, mais aussi pour les parents et grands-parents. Ce fut également le cas pour la fête de Noël avec des milliers d'étoiles dans les petits yeux des têtes blondes.

Pour bien resituer la place de la MAM dans l'univers des modes de garde, quelques informations et précisions sur le fonctionnement des différentes structures :

- **La Maison d'Assistants Maternelles** est un mode d'accueil répondant à des besoins innovants et spécifiques. Elle permet un accueil privilégié à taille humaine, et de proximité. Ce mode d'accueil permet aux enfants d'être pris en charge par leur assistante maternelle référente ainsi que par l'ensemble de l'équipe professionnelle sur un même lieu en respectant le rythme de chaque enfant. Une MAM peut accueillir jusqu'à 16 enfants maximum simultanément selon les agréments délivrés aux professionnelles.
- **La crèche** est un mode de garde différent, qui répond à des besoins ou des envies de « collectivité ». Une équipe professionnelle issue de diverses formations encadre les jeunes enfants quotidiennement dans une structure adaptée avec une capacité d'accueil plus ou moins importante.
- **L'accueil chez une assistante maternelle agréée** est quant à lui souvent privilégié pour un accueil familial, individualisé. Il s'agit d'établir un lien de confiance entre la famille et la professionnelle et d'envisager ensemble un projet d'accueil. L'enfant sera alors accueilli avec 3 autres enfants maximum, selon les modalités de l'agrément de la professionnelle.



CONTACT MAM
09 51 29 19 65
mamspitlous@outlook.fr

Micro-crèche Kouki

CONTACT MICRO-CRÈCHE
03 54 21 93 11

La micro-crèche Kouki a ouvert ses portes sur la ZA La Planchette en janvier 2021. C'est dans un cadre verdoyant que 10 enfants âgés de 2 mois ½ à 6 ans sont accueillis tout au long de l'année, du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30, pour un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence en fonction du besoin de chaque famille. La bienveillance vis-à-vis des enfants, des parents et de l'équipe est notre priorité. Chaque enfant est reconnu, traité et respecté dans son individualité.

Nos valeurs éducatives s'orientent vers une éducation positive et bienveillante, l'accompagnement vers l'autonomie, le respect des besoins et du rythme des enfants, ainsi que leur sécurité physique et affective.

Les parents faisant partie intégrante de notre fonctionnement, l'accompagnement à la parentalité est une mission

importante que nous nous sommes donnée. La structure dispose d'une salle de vie où tous les enfants sont réunis quel que soit leur âge, en motricité libre avec des espaces de jeux pour la motricité, les activités manuelles, les jeux libres, un espace bébé et un coin repas. Elle dispose également d'une cuisine ouverte sur la salle de vie, de 2 dortoirs, d'une salle de change et d'un grand jardin extérieur.

Les repas sont livrés tous les jours en liaison froide par un prestataire qui propose des produits frais, locaux en grande partie bio.

L'équipe est composée de 4 professionnelles diplômées de la petite enfance et d'une référente technique infirmière qui assurent l'accueil de l'enfant et de ses parents.



Le magasin Mets fermiers, installé chemin des Huguenots, à l'espace ELSA à Montoy-Flanville, fonctionne depuis maintenant 2 ans. Les 8 producteurs associés, à l'origine de cette réalisation, travaillent toujours ensemble avec autant de plaisir. Un autre producteur « intermédiaire » est venu agrandir l'équipe à laquelle se sont ajoutés 10 salariés à temps complet ou partiel qui travaillent dans cet espace, dont 4 assurent les préparations dans les laboratoires situés derrière le rayon boucherie.

63 producteurs locaux approvisionnent les rayons en proposant une offre de plus en plus variée, avec régulièrement de nouveaux produits, pour la plus grande satisfaction des clients. Les légumes et les fruits, toujours de saison, sont essentiellement BIO et les viandes et charcuteries garanties sans OGM.

La situation sanitaire, les augmentations importantes du coût de la vie ne sont pas étrangères à la légère baisse du chiffre d'affaires enregistrée cette année. Ce sont quand même plus de 25 000 passages en caisse qui ont été enregistrés, avec une clientèle de plus en plus nombreuse venant des communes avoisinantes, notamment Metz pour la plus importante. Une campagne de publicité est menée avec la radio Direct FM et un panneau publicitaire de 3m/4m est installé sur le boulevard de la Solidarité, à Metz.

HORAIRES

Le magasin est ouvert du **mercredi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30** ainsi que le **samedi matin de 9 h 30 à 13 h**

ADRESSE ET CONTACT

1 chemin des Huguenots
57645 Ogy-Montoy-Flanville
03 87 21 07 62
07 67 25 65 99

PROJ'HAIES



Au terme des 3 années initialement prévues, auxquelles est venue s'ajouter l'année 2021, un peu plus de 3 000 mètres de haies champêtres ont été plantées. Des corridors écologiques ont été semés en bandes de 4 m, et environ 150 arbres ont pris racines. Plusieurs hectares de jachères mellifères pluriannuelles ont été mis en place sur le territoire agricole de la commune et des localités voisines.

Le but est de favoriser l'habitat de la faune et de la microfaune et d'y développer la biodiversité, sans pénaliser la production agricole.

Il s'agit d'une démarche volontaire d'une douzaine d'agriculteurs qui ont su se fédérer et agir collectivement.

En ce qui concerne les années à venir, les volontés de chacun seront entendues au prochain comité de pilotage de fin février, ainsi que les capacités des financeurs à lever les montants nécessaires à leur réalisation.

Sujets à suivre...

Le Musée Naturel Jean-Marie Pelt

La dégradation de l'environnement reste un sujet d'actualité lié à la détérioration et à l'épuisement des ressources naturelles. Cette question demeure au centre de l'œuvre de Jean-Marie Pelt. Il a eu une vie entièrement dédiée à l'étude et à la préservation de la planète. Il est une grande figure de l'écologie.

Un sentier de randonnée, un rucher-école, des jardins partagés et une épicerie en circuits courts avec un atelier de transformation composent la structure du Musée Naturel Jean-Marie Pelt.

Le sentier de randonnée a été prolongé. Ce sont maintenant 3 km proposés aux promeneurs, jalonnés des 9 jardins sur les thèmes de l'œuvre de Jean-Marie Pelt. Le chemin dans la forêt, accessible depuis la rue du Château, a été aménagé pour devenir un parcours de santé. L'ensemble du sentier est un espace ludique et pédagogique pour enfants et adultes. On peut y découvrir une exposition permanente sur le travail du professeur Laveran, prix Nobel de physiologie et de médecine en 1907 pour ses recherches sur le paludisme. Pour rendre la visite agréable, le sentier est équipé de mobilier urbain, d'aires de jeux et d'une aire de pique-nique. Il est en accès libre toute l'année. Un guide de visite et divers documents (herbier, conte, livret pour enfants) sont disponibles dans le chalet derrière la mairie, point de départ de la promenade. Des visites guidées sont possibles sur rendez-vous. Se renseigner en mairie.

Le Rucher École est un pôle de formation et de recherche autour des abeilles. Les activités sont développées page 22 de ce bulletin.

Des jardins partagés s'étendent sur 4 hectares de cultures maraîchères et fruitières avec une vingtaine de variétés de légumes, 13 variétés de fruits, des herbes aromatiques et des plantes à tisanes... Des bénévoles regroupés en association (Association du Musée Naturel Jean-Marie Pelt) aident à la production et aux récoltes.

Le Musée Naturel Jean-Marie Pelt est le fruit d'une grande et belle aventure humaine avec pour objectif d'acquérir de nouvelles connaissances et de nouvelles attitudes de respect vis-à-vis de soi-même, de son environnement, pour passer d'un état de découverte à celui d'acteur.



www.musee-naturel-pelt.fr

ASSOCIATION MUSÉE NATUREL JEAN-MARIE PELT

Le parcours du sentier de promenade des Jardins du Musée Naturel Jean-Marie Pelt comprend un potager et un verger dans lesquels une équipe de bénévoles produit et récolte légumes, fruits, aromates... Cette production est essentiellement destinée à la vente après transformation. On la retrouve à l'épicerie locale Mets fermiers, conditionnée en barquettes : soupe prête à cuire, choux, poireaux, betteraves rouges râpées ou cuites, potiron.

La collaboration avec le laboratoire messin « Partage ton frigo » a permis de transformer plusieurs centaines de kilos de tomates en soupe, sauce et tartines. Les 800 kilos de courgettes sont devenus soupes, tartines, pickles et confitures. Sont élaborés également sirops de menthe, lavande, sureau issus des jardins. En 2021 les herbes aromatiques ont été abondantes. Cueillies à la main par les membres de l'association, puis égrenées, séchées dans le séchoir de l'atelier, elles sont conditionnées en sachets et permettent la réalisation d'excellentes tisanes (thym, menthe, verveine, bourrache, origan, basilic, mauve, camomille...). Associées au miel du rucher local, c'est un bon moyen de passer l'hiver !

On retrouve tous ces produits dans les rayons du magasin Mets fermiers.

Un pressoir a permis cette année la fabrication de 800 litres de jus de pomme mis en bouteilles et stockés sur place lors de 2 presses.

L'association accepte toutes les bonnes volontés pour agrandir l'équipe.

Contact
Jean-François Salgado
Président
06 74 99 38 25





RUCHER ÉCOLE

L'année apicole 2021 aura été, pour le Rucher comme pour la très grande majorité des apiculteurs, très mauvaise !

Les récoltes de miel 2021 représentent environ un tiers d'une récolte moyenne. La faute à un début de printemps froid, très froid, trop froid, et à une seconde partie de saison bien trop pluvieuse. Les premières fleurs n'ont pas résisté au gel, les autres ont coulé sous trop de pluie. Il s'en est allé ainsi des fleurs de fruitiers, de pissenlits, d'aubépines, des petits arbustes et surtout des acacias.

Toutefois, début avril, certaines colonies d'abeilles ont pu récolter du miel de colza ... qu'elles ont très rapidement consommé suite au gel et à la pluie. Elles ont lutté pour survivre à un été relativement avare en nourriture. Enfin, courant août, les avettes ont pu refaire leurs provisions avec du miel de tournesol ... à condition qu'elles aient pu en trouver à proximité et que ce tournesol ait été de variété mellifère !

Heureusement, le mois de septembre a été généreux avec le miel et le pollen de lierre. Nos ruches ont pu faire des réserves suffisantes pour pouvoir, il faut l'espérer, passer un hiver tranquille et serein.

Tout comme 2020, l'année 2021 aura aussi contribué, de par ses contraintes sanitaires, à bousculer les activités sociales. C'est ainsi que la traditionnelle fête des abeilles a été une nouvelle fois annulée. C'est pour ces mêmes raisons que les visites du Rucher par les écoles, groupes constitués et associations ont été quasiment inexistantes.

Cependant, le Rucher a eu le privilège d'accueillir l'ancien Président de la République,



François Hollande, qui s'est rendu à Metz le 14 juin dernier en tant que Président de la Fondation « la France s'engage », créée en 2014 pour lutter contre la précarité, particulièrement chez les jeunes.

Eric Gulino, maire de la commune, a profité de l'occasion pour lui proposer une visite du Rucher.

Ensemble, ils ont fait le tour des locaux en compagnie du président du syndicat des apiculteurs de Metz, Olivier Arus, et de plusieurs élus.

Dans la miellerie, les membres du comité étaient occupés à extraire le miel de printemps. Ils ont répondu bien volontiers aux questions de l'ancien président sur leur activité et leur estimation de récolte, fortement perturbée par une météo désastreuse. François Hollande a poursuivi sa visite du Rucher par une dédicace de son dernier livre, à l'issue de laquelle il s'est vu remettre un panier garni qui comprenait naturellement plusieurs pots de miel « maison ».

Il reste à formuler le vœu que 2022 permette de retrouver une vie normale et ainsi de pouvoir répondre aux différentes demandes de visites, même si les informations sanitaires actuelles ne sont pas de nature à encourager un optimisme démesuré. Toutefois, la vie au Rucher continue et un certain nombre de projets sont programmés. Le premier objectif est de renforcer la collaboration avec la municipalité, en s'insérant pleinement dans le programme

d'activités de la commune et le plan de développement des partenariats autour du Musée Naturel Jean-Marie Pelt.

L'accent sera plus particulièrement mis sur 2 points :

✓ Le Musée Naturel Jean-Marie Pelt, avec les circuits et les activités liées.

✓ Le programme d'activités scolaires et périscolaires en renforçant la complémentarité entre les accueils des classes au Rucher et l'offre d'activités pour les enfants, accessibles gratuitement sur la commune. Le second objectif consiste en la plantation de haies mellifères autour du Rucher, en intégrant le plan d'aménagement d'ensemble de la commune sur les espaces naturels et boisés, liés aux sentiers Jean-Marie Pelt et au Musée Naturel.

Des visites du Rucher École, uniquement sur réservation, seront possibles à partir d'avril 2022 (selon la météo).

Contact
Olivier Arus
Président
www.apiculture-metz.fr



FOYER RURAL

Après plus d'un an d'inactivité en raison de la pandémie, le Foyer Rural a repris ses activités.

Gymnastique douce pour les Seniors, à partir de 55 ans, tous les vendredis de 10 h 30 à 11 h 30.

Activités manuelles : Collage de serviettes, peinture sur soie, tricot, broderie, réalisation de divers objets, les vendredis de 14h 30 à 18h.

Marche tous les mardis à 9 h 30 : Rendez-vous au poste de transfo du Cugnot.

Goûter convivial et jeux de société pour les Seniors à partir de 60 ans, le premier samedi du mois, selon l'évolution de la situation sanitaire.

LES PROJETS

- **31 mai 2022** : Les Olympiades de gymnastique seniors sont prévues sur le thème de l'écologie.
- **En mai 2022** : sortie à la journée, Les Boucles de la Sarre.
- **Le 7 octobre 2022** : visite du Musée du Sel à Marsal.
- **Date non fixée à ce jour** : Une séance de cinéma sur le thème de *La Moselle déracinée*.

Contact
Jean-Paul Entemeyer
Président
03 87 76 67 70

COMITÉ DES FÊTES

Comme 2020, l'année 2021 a été perturbée par la pandémie et ses restrictions qui ont conduit à nouveau le Comité des Fêtes à annuler toutes les manifestations du premier semestre (cabarets du vendredi, feux de la Saint-Jean). Restait l'espoir de retrouver une activité normale à la rentrée. Malheureusement des contraintes sanitaires strictes ont conduit à annuler également la fête du village, le vide-grenier et le marché de Noël. Deux notes positives toutefois :

- Le Comité des Fêtes a pu organiser, avec le soutien de la municipalité, le festival Montoy du Rire, sur une seule soirée, début septembre. Ce fut un véritable succès puisque plus de 700 personnes ont assisté à cette belle soirée.

- Les cabarets du vendredi ont également repris depuis septembre, pour le plus grand bonheur des habitués qui sont venus nombreux puisque 333 spectateurs ont été recensés sur les 4 représentations (septembre, octobre, novembre et décembre) et ce dans le respect des obligations imposées (contrôle du pass sanitaire et port du masque obligatoire).

Malgré les nouvelles difficultés de cette fin d'année, il est permis d'espérer que 2022 permettra une reprise normale des activités et que le village retrouvera tous ces moments de convivialité dont il a tant besoin et que tout le monde attend.

Tout sera mis en œuvre pour qu'il en soit ainsi.



Contact
Jean-Claude Guillaume
Président
Comitedesfetes.omf@gmail.com

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Élèves de Ogy-Montoy-Flanville a été créée en 2018. Elle compte aujourd'hui une dizaine de parents actifs et 77 familles adhérentes. Ces familles sont de plus en plus fidèles aux actions et ventes proposées. L'association a pour but de soutenir financièrement différents projets de l'école (sorties, besoins matériels, etc.).

Cette année, la situation sanitaire n'a pas permis d'organiser d'événements. L'association a donc mis en place des ventes tout au long de l'année scolaire : miel et pains d'épices locaux, chocolats lors des fêtes de Noël et de Pâques, galettes des rois, kits d'activités manuelles... Les bénéficiaires ont permis de gâter les enfants lors d'événements : livres et chocolats pour les fêtes de fin d'année, brioches lors de la Saint-Nicolas, beignets pour Carnaval, chocolats de Pâques. Ils ont également permis de subventionner une sortie scolaire à Vigy.

L'association va continuer son activité en ce sens, et espère vivement pouvoir reprendre l'organisation d'événements si la situation sanitaire le permet.

Contact
Julia Mangeot
Présidente
06 82 83 61 85
juliamazzolimangeot@gmail.com

ASSOCIATION SPORTS LOISIRS ET CULTURE

L'Association Sports, Loisirs et Culture de Ogy-Montoy-Flanville relance ses activités après un arrêt forcé pour cause de pandémie.

- Le Raku a repris chaque deuxième samedi après-midi du mois, dans la maison des associations, sous la houlette de Monique Rast et Maria Hennequin. Le Raku, c'est du travail de la terre, façonnage, modelage, sculpture, décors et cuisson.
- Un atelier couture, géré par Françoise Jungbluth et Evelyne Kochanski, a lieu les lundis après-midi dans la maison des associations. Les personnes ayant des notions de couture peuvent y participer.
- Les séances de sophrologie se déroulent en groupe les jeudis à 20 h dans la salle communale avec Muriel Adier qui vient d'être diplômée « Maître sophrologue » par l'IFHS de Metz.
- Une nouvelle activité a vu le jour avec la Zumba, les lundis à 19 h dans la salle communale, grâce à Anne Cornu, une fervente de cette danse à la mode.
- Depuis le mois de janvier, la bibliothèque a rejoint l'association. Elle est ouverte tous les samedis matin de 10 h à 12 h, dans la maison des associations à Montoy-Flanville et dans une salle annexe de la salle des fêtes à Ogy. Tous les lecteurs sont les bienvenus et peuvent utiliser indifféremment les deux structures. De nouveaux livres doivent être achetés en début d'année.

Le comité se compose actuellement de 7 membres et aurait besoin de sang neuf afin de pouvoir assurer de nouvelles activités. Toute personne souhaitant rejoindre le comité sera la bienvenue, les animations se trouvant réduites au fil des années, suite au manque de bonnes volontés.



Contact
Annette Guir
Présidente
06 74 23 45 26

FC MONTROY-FLANVILLE

Après 2 années très difficiles liées à la pandémie (2 saisons jouées chacune à moitié), le mois de septembre a été marqué par le retour des joueurs du FC Montoy-Flanville dans leur championnat, en 3^e division du District mosellan.

Avec un effectif constant mais très limité en nombre, il est très difficile d'aligner

une équipe complète chaque dimanche à cause d'impératifs professionnels pour certains et les très sérieuses blessures de 2 joueurs pour lesquels la saison est malheureusement terminée avant l'heure.

Le club est donc à la recherche de renforts ayant l'âme sportive, étant prêts à rejoindre une équipe de copains qui se retrouvent les mercredis soir pour les entraînements et les dimanches matin pour les matchs.

À l'issue des matchs aller, le club pointe à l'avant-dernière place de son groupe, avec 6 points (2 victoires et un nul). La reprise après la trêve hivernale est fixée au dimanche 6 mars avec un match à domicile face à l'US Vigy (coup d'envoi à 10 h).

Contact
Laurence Bayeur
06 79 22 18 59
yveslaurence.bayeur@orange.fr



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS OGY-MONTOY-FLANVILLE, NOISSEVILLE, RETONFEY, COINCY ET ENVIRONS

Malgré la pandémie qui ne veut pas nous quitter, l'UNC de Ogy-Montoy-Flanville, Noisseville, Retonfey, Coincy et environs a réussi, cette année, à rassembler quelques personnalités pour les cérémonies commémoratives du 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre. Ces cérémonies se sont déroulées en respect des normes sanitaires en vigueur.

Pour le 8 mai, la commémoration a eu lieu à Noisseville, au Monument aux Morts situé près de l'église, en comité restreint.

Le 11 novembre, la cérémonie s'est déroulée au Monument de La Liberté à Saint-Agnan et le 5 décembre, c'est au square d'Oradour à Montoy qu'un hommage aux Morts fut rendu.

Assistaient à ces cérémonies les maires des communes ou leurs représentants, les porte-drapeaux de l'UNC entourés de militaires en tenue, les présidents de l'UNC et du Souvenir Français.

À chaque cérémonie, après la lecture du message de la ministre, Madame Darrieussecq, et celui du président de l'UNC, un représentant des municipalités et un de la section UNC déposèrent une gerbe commune.

Le chant patriotique clôtura les cérémonies, précédé d'une minute de silence et suivi des remerciements aux porte-drapeaux et à l'assistance.

Le 14 juillet ont eu lieu les assemblées générales extraordinaire et ordinaire au cours desquelles les nouveaux statuts de l'UNC ont été approuvés, ainsi que budget et rapport d'activités. Les membres sortants du comité ont été réélus.



11 novembre à Saint-Agnan



8 mai à Noisseville



5 décembre à Montoy

Contact
Jean Thirion
Président
06 40 31 69 82

CONSEIL DE FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-AGNAN

En 2021, le patrimoine de l'église de Saint-Agnan s'est enrichi d'un panneau rendant hommage à tous les curés ayant officié dans la paroisse depuis 1563. Ce panneau sera placé à l'entrée de l'église, au-dessus du bénitier et en face du panneau des anciens combattants.

En 2022, le Conseil de Fabrique envisage de restaurer la sacristie qui date de 1889. Elle fut éditée lors de la reconstruction de l'église, financée par la famille Legrand de Flanville. Le temps ayant fait son œuvre, il est désormais indispensable d'entreprendre les travaux suivants : reprise du plancher et de l'éclairage, restauration complète du mobilier à gauche de l'entrée. Une seconde phase de travaux concernerait la partie droite de l'entrée. Pour étudier ces travaux, ont été sollicités Victor Benz, responsable diocésain d'art sacré, ainsi que Marek Kozlowski, curé de la paroisse, pour apporter conseils et choix judicieux afin de respecter l'aspect liturgique.

L'aménagement du parking, l'entretien du cimetière et des abords réalisés par la municipalité de Ogy-Montoy-Flanville, rendent le site remarquable, avec un bel environnement. L'église est ouverte le samedi et le dimanche de 8 h à 20 h à partir du mois d'avril, et jusqu'au 11 novembre.

Contact
Gilbert Bertrand
Président
07 87 01 09 10

Festival MONTROY DU RIRE

4^e
édition

DIX ARTISTES EN SCÈNE POUR UNE SOIRÉE DÉSOPILANTE

Une pléiade d'humoristes pour une grande soirée animée par Cécile Giroud et Yann Stotz, qui ont également fait le show pour le ravissement de plus de 700 spectateurs venus applaudir les artistes, et surtout passer une superbe soirée à se plier de rire et laisser le public exploser en larmes de joie. Chaque humoriste a réalisé une performance d'une quinzaine de minutes, dans son registre, caustique pour La Bajon, en explorant l'actualité et les faits de société, Booder en clown moderne plein d'humour, de tendresse et d'autodérision, Ben toujours roi de l'absurde, entraînant dans ses questionnements et ses réflexions parfois un peu irréalistes, Daniel Rabier le gaulois à l'humour musical décapant, brut de décoffrage, fait grincer quelques dents mais fait hurler de rire. Les Cuissards, absurdes

et décalés, incarnent des personnages qui manquent cruellement de charisme et qui frôlent souvent le pathétique, Krystoff Fluder, un humoriste petit par la taille mais immense côté talent, et bien sûr Aymeric Lompret, présent depuis la première édition. Si l'artiste ne fait pas dans la finesse, c'est toujours drôle et efficace, presque un rire à chaque phrase, et derrière certaines vanes on décèle quelques réflexions pertinentes sur notre société.

Après le spectacle, une séance de dédicace, toujours très attendue par bon nombre de fans et admirateurs, a permis à chacun de repartir avec un souvenir écrit des artistes après avoir échangé quelques mots et fait quelques selfies souvenirs.

Il ne faut pas oublier, dans ce décor, les autres artistes que sont la quarantaine de bénévoles qui ont fait, font et feront avancer et grandir ce festival.

LA CARAVANE DE L'ÉTÉ DU RÉPUBLICAIN LORRAIN S'EST ARRÊTÉE À OGY-MONTOY-FLANVILLE le 4 septembre, à l'occasion du Happy Music Tour. L'occasion, pour plus de 250 spectateurs, de retrouver sur scène les artistes de « The Voice » 2021, avec, entre autres, Jim Bauer, Kay et Arthur Chaminade.



HAPPY MUSIC TOUR

Sécurité et prévention

En général, les Français sont de plus en plus préoccupés par la sécurité locale et, entre autres, par les risques lors de déplacements routiers.

Il existe quelques gestes simples et peu contraignants pour prévenir et améliorer la sensation de sécurité dans son ensemble.

1- OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? La Gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Objectifs du dispositif

Dissuader les individus mal intentionnés en :

- ✓ assurant des passages réguliers et aléatoires par la Gendarmerie.
- ✓ vérifiant l'absence d'effraction ou d'intrusion.

Comment est organisé ce dispositif ?

Avant toute absence prolongée de sa résidence principale, notamment à l'occasion d'un départ en vacances, les habitants sont invités à :

- ✓ prendre contact avec la brigade de Gendarmerie et s'inscrire jusqu'à 48 heures avant le départ.
- ✓ communiquer les dates d'absence du domicile et les coordonnées du lieu de villégiature.

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de Gendarmerie de votre domicile votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir :

- ✓ Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.

- ✓ Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de mobile.
- ✓ N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifiez le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseil auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. À défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- ✓ Ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez-les. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

2 - DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS

Il convient aussi à chacun de rester vigilant quant à la circulation de véhicules inconnus, de personnes effectuant du porte à porte, etc. Après avoir relevé des éléments probants (marque, couleur, immatriculation du véhicule, descriptif des individus, etc.) il est possible d'appeler le 17 ou la mairie pour signaler ces faits.

3 - PROTECTION CONTRE LES FRAUDES PAR MAIL, SMS, TÉLÉPHONE

Lorsque votre banque vous contacte par e-mail, SMS ou téléphone, elle ne vous demande jamais de communiquer vos coordonnées bancaires ou codes personnels

(identifiants, codes de connexion, mots de passe, numéros de carte, codes d'achats reçus par SMS...). Ces sollicitations sont frauduleuses. De même, la Gendarmerie ne convoque et ne contacte jamais directement par mail ou SMS :

- ✓ soit elle se transporte au domicile
 - ✓ soit elle envoie un courrier postal
- Ne jamais cliquer sur le lien d'un mail ou SMS douteux.

4 - PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS

Chaque année, la violence routière brise plusieurs milliers de vies.

Il est démontré que l'accident de la circulation résulte d'un dysfonctionnement du système de circulation dans lequel interviennent trois éléments :

- ✓ Les individus (au volant, au guidon, à pied) et leurs comportements sont enregistrés dans 98% des accidents
- ✓ Les véhicules
- ✓ L'infrastructure

Il est important de savoir que c'est majoritairement le conducteur qui est responsable de l'accident et qu'il est nécessaire de susciter l'adhésion de tous aux actions de sécurité routière, notamment en luttant contre les idées préconçues, trop largement répandues dans l'opinion publique.

Exemple de la vitesse : Certains considèrent qu'une vitesse autorisée de 30 km/h est inappropriée dans le village comme en ville et que 50 km/h est plutôt une vitesse adaptée.

Or, dans 6 cas d'accidents mortels sur 10 impliquant un véhicule et un piéton, le conducteur n'effectue aucune manœuvre d'urgence. Et lorsque le conducteur freine, il lui faut 20 mètres de moins pour s'arrêter à 30 km/h qu'à 50 km/h.

Des exemples de recommandations et de sécurité sont disponibles sur : www.securite-routiere.gouv.fr

Réglementation

En 2021 la Mairie a été saisie par des administrés pour des plaintes concernant des troubles à l'ordre public et/ou des incivilités manifestes et dégradations dans l'espace public, allant de bruits divers et variés aux brûlages sauvages en passant par les déchets sauvages et autres déjections et divagations d'animaux.

Sur ces sujets, le bien vivre ensemble passe par le respect par tous de certaines règles qui permettent à chacun une bonne entente avec son voisinage.

Très souvent, le simple bon sens permet d'éviter tout litige pouvant déboucher sur des actions qui peuvent devenir répressives. La réglementation (Code Général des Collectivités Territoriales, décrets, arrêtés...) impose des règles qui, si elles sont respectées et appliquées, évitent les désagréments et dépôts de plaintes dans certains domaines de la vie courante collective, à savoir : bruits gênants sur la voie publique, déjections et divagations d'animaux, ordures ménagères, dépôts sauvages de déchets, travaux de bricolage, jardinage, brûlages divers, démarchage.

1 • BRUITS GÊNANTS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Sont interdits de jour comme de nuit sur la voie publique et dans les lieux accessibles au public, les bruits gênants par leur intensité, leur répétition, leur durée, tels que ceux produits par :

- les réparations ou réglages de moteurs
- l'emploi d'appareils de diffusion sonore (haut-parleurs, sonorisation...)
- l'utilisation de pétards et autres artifices
- les cris, chants
- la circulation de véhicules à moteur dont l'échappement n'est pas homologué

2 • DÉJECTIONS ET DIVAGATIONS D'ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux domestiques ont obligation de :

- ramasser les déjections faites sur la voie publique
- tenir les chiens en laisse et le cas échéant muselés
- ne pas laisser errer leurs animaux sous peine de les considérer comme abandonnés.

3 • ORDURES MÉNAGÈRES

Les poubelles ordures ménagères et les sacs de recyclables ne peuvent être présentés sur la voie publique que la veille au soir du jour de collecte. Les bacs doivent être retirés du domaine public au plus tard le jour même de la collecte.

4 • DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS

Les dépôts sauvages sont interdits. Tout contrevenant se verra infligé d'une contravention assortie d'une amende de 1 500 €. En cas de découverte de dépôts sauvages, ils doivent être signalés en mairie ou aux élus (arrêté numéro 1/2022).

5 • TRAVAUX DE BRICOLAGE, JARDINAGE

Les appareils des particuliers susceptibles de créer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse thermique, tronçonneuse, raboteuse, etc.) sont autorisés seulement :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

6 • BRÛLAGES DIVERS

Le brûlage de végétaux, de déchets verts et tout autre déchet dans des incinérateurs individuels ou à l'air libre sont interdits. Tous les déchets verts et de végétaux doivent être éliminés par valorisation sur place ou sous toute autre forme respectueuse de l'environnement.

7 • DÉMARCHAGE

Toute forme de démarchage, d'activité commerciale, de manifestation, est interdite sauf sur autorisation écrite de la Mairie (arrêté numéro 2/2022).

Services Municipaux

DÉMOGRAPHIE

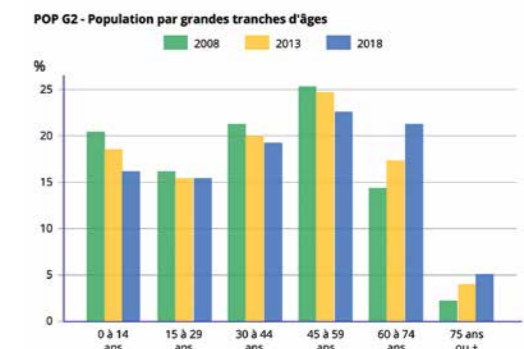
Population légale de la commune, en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022 :

- **Population municipale : 1 759 habitants.**
- **Population comptée à part : 31 habitants.***

*Personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

- **Population totale : 1 790 habitants.**

Les statistiques retenues correspondent à la situation démographique de 2019, soit le milieu des cinq dernières années écoulées (2017-2021).



FLUX MIGRATOIRES SUR LA COMMUNE

57 déclarations d'arrivée (46 familles et 11 individuels) et 22 déclarations de départ (11 familles et 11 individuels) à Ogy-Montoy-Flanville en 2021.

PERSONNEL

La commune emploie 25 agents. En 2021, Clémentine Lippus a été recrutée en tant qu'animatrice au périscolaire, Faranak Khodaparast pour l'entretien des bâtiments communaux. Mohamad Husseini et Enzo Amadou, apprenti, ont rejoint l'équipe du Service technique. Christelle Tasoluk effectue un remplacement à la mairie d'Ogy.

Administration	Aménagement	Service aux habitants	
Michelle ARNOULD Administration générale / Urbanisme	Pierre-François TISSERAND Réglementation / Aménagement	Audrey MAGUIN Périscolaire / Scolaire	Emmanuelle JACQUINOT Service périscolaire
Nathalie TERPEREAU Personnel / Finances	Omid KHODAPARAST Voirie / Cérémonies	Sonia KOCHANSKI Animatrice périscolaire	Florence GROSJEAN Maternelle
Valérie COIGNARD Services communaux Montoy-Flanville	Nicolas ALIBERT Voirie / Bâtiments	Méral CARPINO Animatrice périscolaire	Fabienne BEGHIN Entretien bâtiments
Karine BOUCHERON Services communaux Ogy	Sébastien LOHR Voirie / Espaces verts	Clémentine LIPPUS Animatrice périscolaire	Faranak KHODAPARAST Entretien bâtiments
Christelle TASOLUK Services communaux Ogy (remplacement)	Régis BRIZION Musée Naturel JM PELT	Adrien MENI Animateur périscolaire	Sylvie FALZONE Entretien bâtiments
	Mohamad HUSSEINI Voirie / Espaces verts	Nathalie VARENNE Animatrice périscolaire	Marine SIBILLE Bus et école
	Enzo AMADOU Espaces verts	Michèle MANCEAU Service périscolaire	

UNE CARRIÈRE AU SERVICE DES ENFANTS

Après 26 années passées à la Mairie en qualité d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM), Claude Vivarelli a pris sa retraite à la fin de l'année scolaire 2020/21.

Figure exemplaire et appréciée des familles, Claude a œuvré tout au long de ces années aux côtés des enfants de l'école du village et des enseignants. La Mairie tient à la remercier pour son investissement et son dévouement.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

GEORGIN RAVAINÉ Noah (Février)
TURAN Ebrar (Mars)
CARPINO Suleyman (Mars)
PARMENTIER Iris (Mars)
JAMBOT Ellie (Mars)
BERRAHOU Hamid (Mai)
GOUY Alice (Mai)
BALTAZAR PEDRO Aubin (Juillet)
AMBOMO Abel (Juillet)
EROGU Eléna (Août)
AZZOLA Lisa (Août)
DOS SANTOS DA MOTA Adrian (Septembre)

SOLLIER Tévaï (Septembre)
HEILIG Noam (Octobre)
SCHEFFER Eline (Novembre)
KEPIL Sayra (Novembre)
LEGENDRE Alma (Décembre)

MARIAGES

BRAHIMI Azzedine et TRABELSI Inese (Mai)
SQUILLACE Dominique et LENOBLE Sophie (Juillet)
BERTAUX Eric et ARNOULD Aurélie (Juillet)
BEYLET Fabrice et SERVAIS Stéphanie (Juillet)
BASSINAT Morgan et DODIN Faustine (Août)
PASQUIER Laurent et MAZOUZ Jamila (Octobre)

DÉCÈS

BRANDEL Gérald (Janvier)
COUPECHOUX Alain (Janvier)
DE CASTRO Margarida (Janvier)
NIVLET Claude (Février)
RAVAINÉ Patrice (Mai)
MENEGHINELLO Ghyslaine (Mai)
BORGEON Gaston (Juillet)
HUGY Roger (Septembre)
MELCHERS Sylvaine (Septembre)
KUHN Michelle (Septembre)
GIRARD Odette (Septembre)
FOLNY Nicole (Décembre)

Communauté de Communes

La Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange (CCHCPP) a pour vocation d'accompagner les 28 municipalités qui la composent dans la gestion quotidienne de leurs communes, mais aussi de valoriser son territoire. Et cela dans le cadre d'une politique ambitieuse, responsable et durable.

UN TERRITOIRE RURBAIN

Le Haut Chemin - Pays de Pange est stratégiquement situé aux portes de l'agglomération messine, à l'image de la commune de Ogy-Montoy-Flanville. Son cadre naturel et sa proximité de l'Eurométropole offrent des atouts exceptionnels pour conforter son attractivité économique et touristique.

UN TERRITOIRE ATTRAYANT

Au-delà des multiples richesses patrimoniales (remarquables édifices religieux, 3 châteaux et de nombreux monuments en lien avec la guerre de 1870 (notamment à Retonfey), la Communauté de Communes a maillé le territoire avec la Voie verte du Pays de Pange et de nombreux chemins de randonnée pour faire profiter de sa superbe nature, qui fait le bonheur des promeneurs, à pied ou à vélo. Par ailleurs, la CCHCPP s'est inscrite dans le schéma départemental des déplacements doux qui lui permettra de réaliser de nouvelles pistes cyclables dans un futur proche. Dans ce cadre, un tracé reliant Ogy-Montoy-Flanville à Metz est actuellement à l'étude. Cette nature, la CCHCPP s'attache aussi à la préserver avec sa politique de Trame verte et bleue qui soutient la conservation des milieux naturels et des espèces. Différents projets sont



initiés afin de protéger les vergers ainsi que les prairies et les forêts en favorisant notamment la plantation de haies.

UN TERRITOIRE D'INITIATIVES ET DE PRODUCTEURS LOCAUX

La CCHCPP soutient les associations qui, tout au long de l'année, animent le territoire et attirent des visiteurs à l'image de « Courcelles Étincelle » à Courcelles-sur-Nied, de l'éco-festival « Sur la remorque du Pat' » à Maizeroy, du « Nouvel An Boukrave » à Vigy ou de la sympathique Fête de la patate qui se tient habituellement au lycée agricole de Courcelles-Chaussy. La CCHCPP s'attache aussi à valoriser les initiatives assurant la promotion des produits locaux et du circuit court. La création du magasin de producteurs Mets fermiers, portée par l'Intercommunalité et la commune de Ogy-Montoy-Flanville, en est un bel exemple.

UN TERRITOIRE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Ce magasin qui connaît un vif succès est situé en face de la zone d'activités de Ogy-Montoy-Flanville/Coincy qui accueille notamment la plateforme logistique de Lidl. « La proximité de ces deux enseignes très différentes illustre la stratégie intercommunale de capitaliser sur une situation géographique

attractive pour se développer sur le plan économique tout en veillant à promouvoir et à protéger ce qui fait la qualité de son cadre de vie », souligne Roland Chloup, président de la CCHCPP. Trois autres zones d'activités ont été créées à Courcelles-Chaussy, Avancy et Retonfey. Toutes font l'objet d'une forte demande de la part des entreprises, grandes et petites. Une extension de 8 hectares sur celle de Retonfey, ainsi qu'une autre de 10 hectares sur Coincy sont d'ailleurs actées afin de répondre aux sollicitations.

UN TERRITOIRE CONNECTÉ

Tous ces atouts attirent des ménages et des familles sur le territoire. Pour les accueillir, la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange, qui compte environ 20 000 habitants, développe de multiples services. Pour aider les familles à trouver des solutions de garde, pour leurs jeunes enfants, adaptées à leurs besoins, la CCHCPP gère par exemple un RPE (Relais Petite Enfance - ex Relais Parents Assistants Maternels). Avec l'ALEC (Agence Locale de l'Écologie et du Climat), elle soutient les particuliers et les professionnels du territoire dans la transition écologique et l'amélioration de l'habitat. Avec le concours de la commune de Courcelles-Chaussy, c'est la CCHCPP qui avait initié son centre de vaccination contre la COVID. Elle a aussi été la première intercommunalité à être intégralement fibrée dans la région Grand Est. Cet accès précoce à Internet à très haut débit a beaucoup profité, certes aux professionnels, mais aussi aux habitants de Ogy-Montoy-Flanville comme à tous ceux du Haut Chemin - Pays de Pange dans ces temps de repli provoqués par la récente crise sanitaire.



Montoy-Flanville aux Temps Modernes

Dans le bulletin municipal 2020, l'histoire du château de Montoy s'arrêtait au mariage de la fille de Jean Cheverson, propriétaire, avec Robert de Heu. Ce château était dans la dot. En octobre 1517, le moine augustin Martin Luther dénonce les abus de l'Église dans un long document. Beaucoup de croyants se posent des questions sur leur foi et souhaitent une réforme de l'Église. Cet acte de rupture marque le début d'un mouvement de réforme donnant les bases d'une nouvelle religion chrétienne, le protestantisme, en 1520.

Le château de Montoy, avec sa chapelle annexe, devient un haut-lieu de la Réforme dans le pays messin, sous l'égide de Robert et Gaspard de Heu, puis de la famille de Vienne. Une ordonnance royale de 1571 permet l'exercice du culte et un temple est construit à Montoy. Une école y est associée, drainant une part importante de la population messine. Ainsi, Montoy devient en quelques mois la métropole de tous les temples du pays messin. Le mariage du frère de l'illustre amiral de Coligny attire 600 invités avec tout ce que compte la Lorraine de nobles gens aussi bien catholiques que protestants. Considérées comme un lieu de réconciliation, les terres des Clervant (famille de Vienne) sont le rendez-vous de foules de fidèles jusqu'au brutal coup d'arrêt provoqué par la révocation de l'édit de Nantes en 1685 par Louis XIV, interdisant toute autre religion que le catholicisme.

C'est alors l'exil des communautés « réformées », les huguenots, qui entraîne le déclin de Montoy et de sa demeure seigneuriale qui passe entre les mains de divers aristocrates et grands bourgeois de la contrée.

Aux dix-septième et dix-huitième siècles, le village ne fut pas épargné par les épidémies de peste, les famines et les dévastations dues aux guerres.

En 1712, 51 villages du pays messin furent dévastés par un corps franc de l'armée de Flandres, le château de Montoy ne fut pas épargné. Ainsi, vers la moitié du dix-huitième siècle l'ancien château a été remplacé par une demeure plus moderne agrémentée de jardins paysagés.



Les Maires au fil des ans

MONTROY-FLANVILLE

- Eric GULINO (Depuis 2002)
- Jean-Louis GUIR (1995-2002)
- Jean-Pierre LEMPEREUR (1983-1995)
- Léon MOISSON (1959-1983)
- Robert GIRARD (1955-1959)
- Marcel CLEMENT (1945-1955)
- Lucien MOISSON (1929-1939)

OGY

- Anne-Marie MARX (2012-2020)
- Albert BOHN (1989-2012)
- Robert TOUCHOT (1988-1989)
- Paul SERVAIS (1971-1988)
- Charles VINCENT (1947-1971)
- Pierre STREIFF (1945-1947)
- Paul MAILLOT (1939-1940)
- Anatole MAILLOT (1923-1939)



Commémorations Nationales

Onze journées nationales annuelles ont été instituées par des textes législatifs ou réglementaires et lors de ces journées commémoratives les couleurs nationales doivent flotter au fronton des édifices publics :

- **Le 19 mars** : La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
- **Le dernier dimanche d'avril** : La journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.
- **Le 8 mai** : La commémoration de la victoire du 8 mai 1945.
- **Le 2^e dimanche de mai** : La fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme.
- **Le 27 mai** : La journée nationale de la Résistance.
- **Le 8 juin** : La journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine.
- **Le 18 juin** : La journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.
- **Le 16 juillet si c'est un dimanche, ou le dimanche qui suit** : La journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France.
- **Le 25 septembre** : La journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives.
- **Le 11 novembre** : La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage rendu à tous les morts pour la France.
- **Le 5 décembre** : La journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

S'y ajoute une douzième cérémonie en hommage à Jean Moulin, qui se déroule à Paris, au Panthéon, **le 17 juin**, jour anniversaire de l'acte considéré comme son premier acte de résistance. L'organisation de cette cérémonie répond à un usage et non à un texte législatif ou réglementaire.

Il y a également des journées d'hommage national aux forces de l'ordre et aux sapeurs pompiers qui, trop souvent, tombent victimes de leur devoir :

- **16 février** : Hommage national aux gendarmes victimes du devoir.
- **En mai** : Hommage aux policiers morts pour la France.
- **En juin** : Journée nationale des sapeurs pompiers.

Pavoisement

Le pavoisement des édifices publics aux 3 couleurs de la France constitue une opération à caractère hautement symbolique.

Avant d'être drapeau, le tricolore fut cocarde et il prend sa forme définitive le 15 février 1794, lorsque la Convention nationale décréta que le pavillon national « sera formé des trois couleurs nationales, disposées en bandes verticales, de manière que le bleu soit attaché à la gable du pavillon, le blanc au milieu et le rouge flottant dans les airs ». Même s'il a été menacé plusieurs fois ensuite, Lamartine (poète, historien, personnalité politique qui participa à la révolution de 1848 et proclama la Deuxième République) sut trouver les mots, en poète, et galvaniser la foule, en homme politique, pour sauver le drapeau national.

Sa genèse mouvementée, traversée par l'Histoire, ses multiples représentations dans des œuvres romanesques ou picturales, la richesse symbolique de ses couleurs, l'ont ancré au cœur de notre identité.

Il est aujourd'hui le seul emblème national que définit l'article 2 de la constitution de la Cinquième République :

- La langue de la République est le français.
- L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.
- L'hymne national est « La Marseillaise ».
- La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».
- Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Le drapeau tricolore français est le seul emblème qu'il convient d'arborer sur les bâtiments publics pour la célébration des fêtes nationales et des journées commémoratives. Emblème national, le drapeau tricolore doit être manipulé avec précaution et être dans un état conforme au respect qui lui est dû.

De même, le pavoisement des édifices publics aux couleurs de l'Europe est possible, dès lors qu'il se fait en association avec les couleurs françaises et à condition que le drapeau européen soit placé à droite (donc vu à gauche en regardant l'édifice public) du drapeau français. Le drapeau européen utilisé est celui adopté en 1955 par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe : douze étoiles sur champ d'azur.

La mairie représentant la République dans la commune, le drapeau français peut y flotter en permanence.

Les habitants peuvent également, en particulier à l'occasion des journées commémoratives, pavoiser leur domicile en signe de solidarité, d'hommage, de fraternité.

LE TRICOLE

Le blanc représente la monarchie de droit divin.

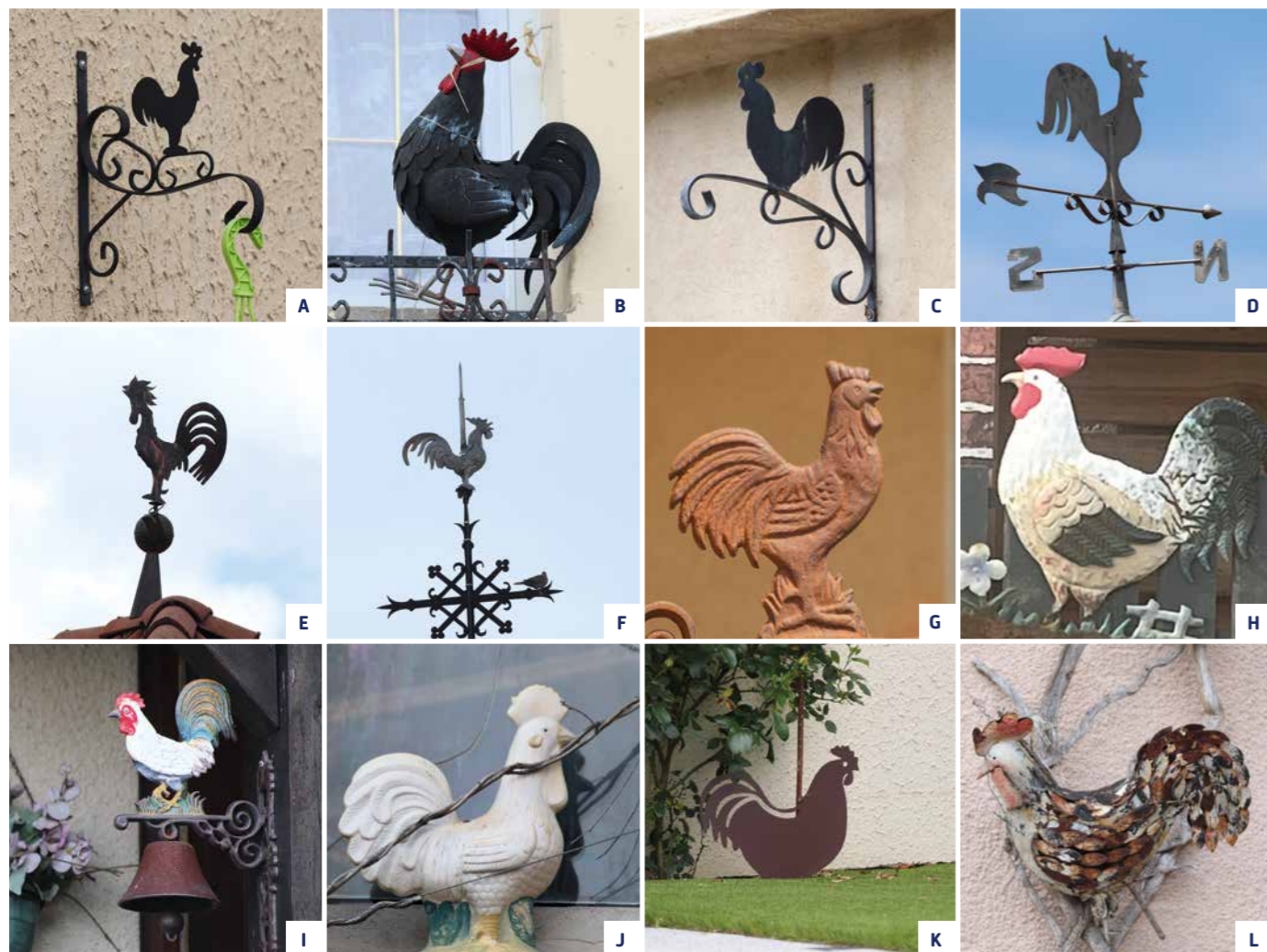
Le bleu et le rouge furent longtemps considérés comme les couleurs de la ville de Paris, portées en cocarde par ses habitants pour la protéger.

Le bleu est plus généralement attaché à la France, en étant la couleur des armées de Clovis.

Le rouge est la couleur de la révolte, de la patrie en danger et du sang versé.



JEU « COQS EN STOCK »



À compléter avec les adresses (numéros, rues ou places) de chaque photo et les renseignements concernant les participants, à recopier sur papier libre ou photocopier, et à déposer en mairie de Ogy ou de Montoy-Flanville, sous enveloppe avec la mention : **JEU « COQS EN STOCK », pour le 19 avril au plus tard.**

Il est également possible d'envoyer son enveloppe réponse, avec la même mention, par courrier postal à l'adresse suivante :
Mairie, 9 rue Principale Montoy-Flanville, 57645 OGY-MONTOY-FLANVILLE

Le jeu est ouvert à toute personne résidant dans la commune. La question subsidiaire servira à départager d'éventuels ex aequo parmi les bonnes réponses pour désigner les gagnants qui seront récompensés.

Le règlement peut être demandé par courrier à cette même adresse ou consulté sur le site internet de la commune. Le fait de participer au jeu entraîne la parfaite connaissance du règlement.

BULLETIN RÉPONSE

Nom..... Prénom..... Téléphone.....

Adresse..... Adresse électronique.....

Question subsidiaire : Quel est le nombre de participants ?

A	B	C	D
E	F	G	H
I	J	K	L

Numéros utiles

Mairies

9 rue Principale – Montoy-Flanville
22 rue Principale – Ogy

03 87 76 74 10

03 87 64 49 50

Courriel : mairie.omf@orange.fr

Heures d'ouverture (En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture, contacter Monsieur le Maire : 06 08 69 67 18)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTOY-FLANVILLE	9h - 12h30 / 13h30 - 19h	9h - 12h30 / 13h30 - 19h	Fermé	9h - 12h30 / 13h30 - 19h	9h - 12h30 / 13h30 - 18h
OGY	14 h - 18 h	14 h - 18 h	Fermé	14 h - 18 h	14 h - 18 h

Professionnels de santé maison médicale

Médecin – Marie-Christine ERBELDING

03 87 76 84 52

Naturopathe – Stéphane VALENTIN

06 04 45 77 63

Infirmière – Mélanie BAGNARIOL

03 87 76 82 56

Hypnothérapeute – Laurence CHATY

06 16 66 26 49

Ostéopathe – Anne-Sophie SCHMITT

06 58 24 26 49

Kinésithérapeute – Emmanuel LABORIE

03 87 21 14 52

Orthophoniste – Candice JACQUINET

06 47 53 09 10

Cabinet de kinésithérapie –

09 87 11 77 77

Acupuncteur – Guillaume STUMPEL

06 50 79 02 93

Danaé GUERQUIN et Manuel CHIVA

École primaire

École élémentaire

03 87 76 84 52

Hôpitaux

Mercy

03 87 55 31 31

École maternelle

03 87 76 61 50

Claude Bernard

03 87 39 66 66

Robert Schuman

03 57 84 28 00

Legouest

03 87 56 46 46

Services enfance et petite enfance

Périsoleil

03 87 76 50 75

Maison des Assistantes Maternelles

09 51 29 19 65

Commerces de proximité

Pharmacie de l'Amitié - Noisseville

03 87 76 63 66

Mets fermiers

07 67 25 65 99

Services d'urgence

Gendarmerie de Courcelles-Chaussy

03 87 64 00 16

GENDARMERIE

17

SAMU

15

POMPIERS

18

Centre antipoison Nancy

03 83 22 50 50

Centre des grands brûlés (Mercy)

03 87 55 31 31

Heures d'ouverture : Du lundi au samedi 9 h 15 - 12 h 15

Transports

Espace Fluo Grand Est - TIM

08 20 05 00 57

Déchetterie

La Petite Voëvre à Borny

03 87 34 64 40

Dépannage sécurité

Urgence gaz

0 800 473 333

Urgence électricité

09 69 36 35 10

Veolia

09 69 323 554 (24h/24 - 7j/7 n° non surtaxé)

Heures d'ouverture :

Lundi - Jeudi : 14 h 00 - 18 h 30

Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi : 9 h 30 - 18 h 30

Dimanche : 9 h 30 - 12 h 30

JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
SAM 1	FÉRIÉ		MAR 1			MAR 1			VEN 1			D 1	OUVERTURE JARDINS JM PELT		MER 1		
D 2			MER 2			MER 2			SAM 2			LUN 2		18	JEU 2		
LUN 3		01	JEU 3			JEU 3			D 3			MAR 3			VEN 3		
MAR 4			VEN 4			VEN 4			LUN 4		14	MER 4			SAM 4		
MER 5			SAM 5			SAM 5			MAR 5			JEU 5			D 5	PENTECÔTE	
JEU 6			D 6			D 6			MER 6			VEN 6			LUN 6		23
VEN 7			LUN 7		06	LUN 7		10	VEN 8			SAM 7			MAR 7		
SAM 8			MAR 8			MAR 8			VEN 8			D 8	Commémoration		MER 8	Commémoration	
D 9			MER 9			MER 9			SAM 9	PÂQUES DES ENFANTS		LUN 9	Pavoisement	19	JEU 9		
LUN 10		02	JEU 10			JEU 10			D 10	Élection Présidentielle		MAR 10	Pavoisement		VEN 10	MONTOY DU RIRE	
MAR 11			VEN 11			VEN 11			LUN 11		15	MER 11			SAM 11	MONTOY DU RIRE	
MER 12			SAM 12			SAM 12			MAR 12			JEU 12			D 12	Élections législatives	
JEU 13			D 13			D 13			MER 13			VEN 13			LUN 13		24
VEN 14			LUN 14		07	LUN 14		11	JEU 14			SAM 14			MAR 14		
SAM 15			MAR 15			MAR 15			VEN 15	FÉRIÉ		D 15			MER 15		
D 16			MER 16			MER 16			SAM 16			LUN 16		20	JEU 16	CONSEIL D'ÉCOLE	
LUN 17		03	JEU 17			JEU 17			D 17	PÂQUES		MAR 17			VEN 17		
MAR 18			VEN 18			VEN 18	CONSEIL D'ÉCOLE		LUN 18	FÉRIÉ	16	MER 18			SAM 18	Commémoration	
MER 19			SAM 19			SAM 19	Commémoration		MAR 19			JEU 19			D 19	Élections législatives	
JEU 20			D 20			D 20			MER 20			VEN 20			LUN 20		25
VEN 21			LUN 21		08	LUN 21		12	JEU 21			SAM 21			MAR 21		
SAM 22			MAR 22			MAR 22			VEN 22			D 22			MER 22		
D 23			MER 23			MER 23			SAM 23			LUN 23		21	JEU 23		
LUN 24		04	JEU 24	CABARET		JEU 24	CABARET		D 24	Commémoration Élection Présidentielle		MAR 24			VEN 24		
MAR 25			VEN 25			VEN 25			LUN 25		17	MER 25			SAM 25	FEUX SAINT-JEAN FÊTE DE LA MUSIQUE	
MER 26			SAM 26			SAM 26			MAR 26			JEU 26	ASCENSION		D 26		
JEU 27			D 27			D 27			MER 27			VEN 27	Commémoration		LUN 27		26
VEN 28	CABARET		LUN 28		09	LUN 28		13	JEU 28			SAM 28	CABARET		MAR 28		
SAM 29			MAR 29			MAR 29			VEN 29	CABARET		D 29			MER 29		
D 30			MER 30			MER 30			SAM 30			LUN 30		22	JEU 30		
LUN 31		05	JEU 31			JEU 31			MAR 31			MAR 31			MAR 31		

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
VEN 1			LUN 1		31	JEU 1			SAM 1			MAR 1	TOUSSAINT		JEU 1		
SAM 2			MAR 2			VEN 2			D 2			MER 2			VEN 2		
D 3			MER 3			SAM 3			LUN 3		40	JEU 3			SAM 3		
LUN 4		27	JEU 4			D 4			MAR 4			VEN 4			D 4		
MAR 5			VEN 5			LUN 5		36	MER 5			SAM 5			LUN 5	Commémoration	49
MER 6			SAM 6			MAR 6			JEU 6			D 6			MAR 6		
JEU 7			D 7			MER 7			VEN 7			LUN 7		45	MER 7		
VEN 8			LUN 8		32	JEU 8			SAM 8	Tournoi MÖLKKY ROSE		MAR 8			JEU 8		
SAM 9			MAR 9			VEN 9			D 9	BOURSE LIVRES		MER 9			VEN 9		
D 10			MER 10			SAM 10			LUN 10		41	JEU 10			SAM 10		
LUN 11		28	JEU 11			D 11			MAR 11			VEN 11	Commémoration		D 11		
MAR 12			VEN 12			LUN 12		37	MER 12			SAM 12			LUN 12		50
MER 13			SAM 13			MAR 13			JEU 13			D 13			MAR 13		
JEU 14	FÊTE NATIONALE		D 14			MER 14			VEN 14			LUN 14		46	MER 14		
VEN 15			LUN 15	ASSOMPTION	33	JEU 15			SAM 15			MAR 15			JEU 15		
SAM 16			MAR 16			VEN 16			D 16			MER 16			VEN 16	CABARET SURPRISE	
D 17	Commémoration		MER 17			SAM 17	FÊTE DU VILLAGE		LUN 17		42	JEU 17			SAM 17		
LUN 18		29	JEU 18			D 18	VIDE GRENIER		MAR 18			VEN 18			D 18	NOËL DES ENFANTS	
MAR 19			VEN 19			LUN 19		38	MER 19			SAM 19			LUN 19		51
MER 20			SAM 20			MAR 20			JEU 20			D 20			MAR 20		
JEU 21			D 21			MER 21			VEN 21			LUN 21		47	MER 21		
VEN 22			LUN 22		34	JEU 22			SAM 22			MAR 22			JEU 22		
SAM 23			MAR 23			VEN 23			D 23			MER 23			VEN 23		
D 24			MER 24			SAM 24			LUN 24		43	JEU 24			SAM 24		
LUN 25		30	JEU 25			D 25	Commémoration		MAR 25			VEN 25	CABARET		D 25	NOËL	
MAR 26			VEN 26			LUN 26		39	MER 26			SAM 26			LUN 26	FÉRIÉ	52
MER 27			SAM 27			MAR 27			JEU 27			D 27	MARCHE DE NOËL		MAR 27		
JEU 28			D 28			MER 28			VEN 28	CABARET		LUN 28		48	MER 28		
VEN 29			LUN 29		35	JEU 29			SAM 29			MAR 29			JEU 29		
SAM 30			MAR 30			VEN 30	CABARET		D 30			MER 30			VEN 30		
D 31			MER 31			JEU 31			LUN 31		44	MAR 31			SAM 31		